

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE NANTES NETWORKS

2020



SOMMAIRE

LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL	0
1 LES EVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRES HAUT DEBIT	2
1.1 Etat du marché FTTO	2
1.1.1 Analyse du marché du régulateur	2
1.1.2 L'état du marché	2
1.1.3 L'avenir des réseaux d'initiative publique de première génération	3
2 LE PROJET PORTE PAR NANTES METROPOLE	5
2.1 Les objectifs poursuivis par Nantes Métropole	5
2.2 Le contrat de délégation de service public	5
2.2.1 Objet du contrat de DSP et grandes étapes de la vie du contrat	5
2.2.2 Faits marquant de l'année 2020	7
<i>Le changement d'actionariat du groupe Covage</i>	7
<i>La crise sanitaire</i>	7
2.3 Organisation et moyens mis en œuvre par Nantes Networks	9
2.3.1 Organisation	9
2.3.1.1 L'appui de Covage Networks	9
2.3.1.2 L'investissement dans les outils informatiques	10
2.3.1.3 L'organisation territoriale	11
2.3.2 Contrats	11
2.3.3 L'effort porté sur l'environnement	13
3 VOLET TECHNIQUE	15
3.1 Infrastructure et Déploiement du réseau	15
3.1.1 Déploiement et raccordement des abonnés	16
3.1.2 Etat des infrastructures	16
3.1.3 Etat des ICE	17
3.1.4 Equipements des locaux techniques	18
3.2 Les obligations du délégataire en matière d'exploitation technique	19
3.3 Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau	19
3.4 Respect des engagements en matière de qualité de service	19
3.4.1 Rappel des engagements en matière de qualité de service	19
3.4.2 Disponibilité du Réseau	20
3.4.2.1 Pour les services FTTO	20
3.4.3 Tickets d'incidents	21
3.4.3.1 Pour les réseaux FTTO	21
3.4.4 Les incidents majeurs étant survenus le Réseau	22
3.5 Maintenance du Réseau	22
3.5.1 Travaux de maintenance	22
3.5.2 Taux d'occupation du réseau et densification	23
4 VOLET COMMERCIAL	26
4.1 Obligations du délégataire en matière d'exploitation commerciale du Réseau	27
4.2 Positionnement du Délégataire	27
4.3 Evolution du portefeuille d'Usagers du Réseau	28
4.3.1 Pour le réseau FTTO Nantes Networks	28
4.4 Evolution du parc de services en production	31

LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL



Cher partenaire,

J'ai l'honneur de vous communiquer le rapport d'activité de la société Nantes Networks au titre de l'année 2020. Ce document constitue une synthèse des actions menées au cours de l'exercice 2020 par Nantes Networks que vous avez chargé de l'aménagement numérique de Nantes Métropole.

Cette année 2020 aura été marquée pour le groupe Covage par 3 événements majeurs.

Le premier qui s'est imposé à l'ensemble de notre pays a évidemment été la crise sanitaire et les différentes mesures prises par le Gouvernement pour endiguer la progression de l'épidémie de Covid-19.

En conséquence, les opérations de déploiements, de raccordements et d'exploitation ont été, impactées par cet épisode, le temps pour notre société, nos partenaires, nos sous-traitants et l'ensemble de notre filière, de mettre en place de nouvelles méthodes de travail permettant notamment de respecter les différents gestes barrières qu'imposait la situation, mais aussi d'adapter les déplacements des différents intervenants aux restrictions en vigueur.

Les différentes actions menées, nous ont permis d'honorer au mieux nos engagements mais surtout d'assurer à la sortie du confinement le redémarrage de notre outil industriel de production.

Le deuxième a été la concrétisation de l'opération de changement d'actionnariat initiée en 2019. En effet, par une décision du 27 novembre 2020, la Commission européenne a autorisé le rachat par SFR FTTH Network des parts détenues par Cube Infrastructure et Partners Group dans Covage SAS. Cette décision est intervenue à la suite de l'engagement pris auprès de la Commission, par les actionnaires de SFR FTTH Network de céder notamment 15 filiales FTTO et 10 filiales FTTO & FTTH en raison de la position concurrentielle prépondérante du Groupe Covage sur le marché de gros des télécommunications, destiné aux entreprises.

Cette conjoncture singulière n'a toutefois pas entamé la motivation des équipes quant à la réalisation des objectifs retenus en début d'année, comme en témoigne l'atteinte de la barre du million de prises déployées.

Le groupe a, par ailleurs, continuer à investir massivement en 2020, notamment dans les déploiements (250 M€), dans les raccordements des entreprises (23 M€) et dans le renforcement de ses systèmes d'information (7 M€).

L'objectif constant de croissance du groupe a été poursuivi en 2020 en tenant compte, pour la première fois de son empreinte carbone.

Le troisième consiste donc en la création en 2020, d'un comité environnemental interne visant à informer et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'à définir la stratégie de compensation des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

Nous avons ainsi entamé l'année 2021 à l'écoute des évolutions sociétales et avec l'ambition de demeurer l'acteur de référence et de confiance au service des territoires, des usagers et des acteurs du numérique.

Brice Messier



LES EVOLUTIONS DU MARCHE DU TRES HAUT DEBIT



1 LES EVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRES HAUT DEBIT

1.1 Etat du marché FTTO

1.1.1 Analyse du marché du régulateur

Au même titre que sur les autres marchés, l'ARCEP a également finalisé à la fin de l'année 2020 son cycle d'analyse pour le marché de gros du haut et du très haut débit de haute qualité. Ainsi, dans sa décision n° 2020-1448 du 15 décembre 2020, l'autorité de régulation a pu réaffirmer l'influence significative de l'opérateur historique sur le marché et préciser les obligations qui lui incombent de ce fait.

Dans sa décision, l'ARCEP a mis un accent particulier sur la bascule du réseau cuivre vers le réseau fibre et a encadré la procédure de fermeture de la boucle locale cuivre, notamment en obligeant Orange à s'assurer qu'un réseau de fibre est déjà déployé et à respecter un délai de prévenance.

Par ailleurs, l'ARCEP a également rappelé les obligations de transparence de publication des offres d'Orange, son obligation de se soumettre à une comptabilisation des coûts ainsi qu'à une séparation comptable de ces activités.

1.1.2 L'état du marché

Le marché dédié aux entreprises est marqué par une pluralité d'acteurs et une dynamique concurrentielle forte. Se côtoient sur ce marché des opérateurs verticalement intégrés de plus en plus grande taille et des opérateurs concentrés n'agissant que sur la partie amont ou aval du secteur.

Sur le marché de gros des services aux entreprises, bien que l'opérateur historique détienne une part importante du marché, la dynamique orchestrée par les collectivités territoriales et leurs réseaux d'initiative publique a permis un rééquilibrage certain des forces en présence. Ainsi, dans sa décision d'analyse du marché de fourniture en gros d'accès de haute qualité en date du 15 décembre 2020, l'Arcep considère que les RIP possédaient, au T4 2019, une part de marché de l'ordre 42 % du nombre d'abonnés.

L'accès à un internet de très haut débit pour les entreprises devient un enjeu de plus en plus prégnant. En effet, qu'il s'agisse de la numérisation croissante de la relation client des entreprises, de la nécessité de créer des réseaux internes sécurisés ou du recours à des logiciels de type SaaS, les besoins en débits garantis ont largement progressé ces dernières années. De la même manière, les collectivités territoriales ne sont pas en reste, eu égard au développement massif de la dématérialisation des relations entre les administrations et les administrés.

La crise sanitaire a agi comme un catalyseur de la transformation numérique des entreprises en renforçant leur appétence à la fibre optique du fait, en particulier, de la mise en place du télétravail et, par voie de conséquence, de la nécessité d'aménager des systèmes d'information accessibles à distance.

Le marché de gros, sur lequel agit Covage, est la pierre angulaire de la numérisation des entreprises car son accès à des tarifs raisonnables pour les opérateurs de détail constitue la condition *sine qua non* de la démocratisation des accès de haute qualité pour les entreprises. C'est d'ailleurs en partant de ce constat que les députés Laure de La Raudière et Eric Bothorel ont pu estimer, dans leur rapport sur la couverture mobile et numérique du territoire en date du 23 janvier 2020, qu'il

conviendra à l'avenir d'inviter l'Arcep « à faire de la dynamisation du marché de gros l'un des axes centraux de son action de régulation du marché entreprises ».

A ce stade, seul l'opérateur historique fait l'objet d'une régulation tarifaire resserrée de la part du régulateur, les prochaines années pourraient donc être l'occasion pour les pouvoirs publics de mettre un accent sur le marché entreprise.

1.1.3 L'avenir des réseaux d'initiative publique de première génération

Si le marché entreprise constitue – et continuera d'être – la principale activité des réseaux d'initiative de première génération, le développement de la concurrence par les infrastructures de type BLOD ainsi que le déploiement des réseaux BLOM porteurs d'offres entreprises doivent pousser les gestionnaires de réseaux d'initiative publique de première génération à lancer une réflexion sur de nouveaux relais de croissance.

Les infrastructures BLOD déployées, du fait de leur capillarité, pourraient ainsi à l'avenir constituer l'épine dorsale d'hébergement des réseaux de *smart city* lancés par les collectivités territoriales. A cet égard, Covage a déjà pu concrétiser avec succès des projets de déploiements de caméras de vidéosurveillance ou de dispositifs d'information de voyageurs dans le cadre de réseaux urbains ou interurbains de transports en commun.

Outre, la ville connectée, les réseaux BLOD peuvent servir de base au déploiement des futurs réseaux 5G. Ces derniers, compte tenu de ce qu'ils nécessiteront des besoins de bande passante importantes, pourraient privilégier une collecte en fibre optique plutôt qu'en faisceaux hertziens. Dans une optique de mutualisation des services et d'évitement de travaux intempestifs, il reviendra ainsi aux gestionnaires du réseau d'initiative publique d'être une alternative d'accueil aux déploiements de réseaux de fibre optique de la part des opérateurs mobiles.

Les réseaux d'initiative publique lancés par les collectivités territoriales, dont la majorité l'ont été à travers des délégations de service public, arrivent prochainement à leur terme. A ce titre, il ressort d'une étude menée par la FNCCR qu'un peu plus d'un tiers de ces RIP arrivent à échéance dans moins de cinq ans.

Cet état de fait doit pousser l'ensemble des collectivités territoriales à s'interroger sur le devenir de leur réseau. Les câbles de fibre optique déployés constituent, en effet, un patrimoine important et de nombreuses options allant de la gestion en régie ou à la revente des infrastructures à un acteur du secteur s'offrent aux délégants de service public.

En tout état de cause, Covage souhaite continuer à être un acteur majeur du marché et se positionnera pour poursuivre ses partenariats avec les collectivités territoriales selon le modèle qu'elles choisiront.



LE PROJET DU DELEGANT ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE



2 LE PROJET PORTE PAR NANTES METROPOLE

2.1 Les objectifs poursuivis par Nantes Métropole

Nantes Métropole a investi en 2003, dans une infrastructure de communications électroniques (O-MEGA) qui desservait les principaux sites publics du territoire (Santé, Enseignement Supérieur, Collectivités Locales) mais seulement une faible proportion du potentiel économique local.

Le réseau de communications électroniques O-MEGA a également été ouvert aux opérateurs de communications électroniques en 2004, leur permettant ainsi de disposer d'offres de location de « fibre noire », ce qui a contribué à dynamiser et/ou sécuriser l'accès au très haut débit à destination des différents acteurs (entreprises, utilisateurs publics, collectivités).

En 2010, Nantes Métropole a souhaité renforcer sa compétitivité tout en optimisant le mode de gestion de son réseau O-MEGA en passant d'une infrastructure passive à une infrastructure véhiculant des services activés.

Nantes Métropole a donc délibéré le 25 juin 2010 sur le principe d'un projet consistant à confier à un Délégué l'exploitation du réseau existant et la construction de son prolongement.

Ce projet a permis :

- de desservir les zones d'activités ainsi qu'une partie des entreprises situées dans le tissu économique diffus, et de favoriser l'émergence d'offres d'accès très haut débit innovantes et compétitives.
- d'apporter un point optique dans chacune des communes à partir duquel chaque hôtel de ville a été raccordé en vue de faciliter la diffusion des applications communautaires.

Le service public délégué s'inscrit ainsi dans le cadre de la compétence facultative que tirent les collectivités territoriales de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour intervenir, au titre d'une mission de service public, en matière d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

A l'issue de la procédure de consultation, Nantes Métropole a décidé de retenir l'opérateur d'infrastructure Covage, par délibération en date du 21 octobre 2011.

2.2 Le contrat de délégation de service public

2.2.1 Objet du contrat de DSP et grandes étapes de la vie du contrat

La convention de Délégation de Service Public est entrée en vigueur le 1er janvier 2012, pour une durée de 25 ans, compte tenu des caractéristiques des missions confiées au Délégué, et l'ampleur des travaux d'extension. Nantes Networks assure la conception, le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau local qui ne compte pas moins de 16 500 entreprises sur les 24 communes Nantaises.

Avenant 1 - 15/03-2013 :

- contribution financière de la part de Nantes Métropole pour la remise en état du réseau sur certains tronçons
- nouvelle offre commerciale Bande Passante Entreprise et nouveau format pour le contrat cadre de service Bande Passante.
- réalisation d'équipements supplémentaires, non prévus dans la convention de DSP, se traduisant par le raccordement au réseau de sites identifiés comme prioritaires.

Avenant 2 - 29/09/2014 :

- remise des ouvrages du réseau existant « Omega »
- organisation des échanges de données géographiques SIG
- mise en commercialisation des nouvelles infrastructures de communication électroniques
- inventaire des biens du délégataire du réseau global
- offre GTR 4h, tarifs des fourreaux et évolution de l'offre d'hébergement

Avenant 3 - 03/05/2016 :

- révision du catalogue de services par l'évolution de l'offre Bande Passante Entreprise (BPE) ainsi qu'un nouveau format de contrat intégrant les conditions particulières applicables aux offres FON et Hébergement.
- répartition des biens détaillés
- remise au Délégué de nouvelles infrastructures de communications électroniques (ICE)

Avenant 4 - 5 mai 2017 :

- révision du catalogue de services par l'évolution de l'offre Bande Passante Entreprise
- remise au Délégué de nouvelles infrastructures de communication électroniques appartenant à Nantes Métropole en vue de leur commercialisation auprès des opérateurs de communication électroniques et de leur maintenance (ICE).

Avenant 5 – 11 septembre 2018 :

- révision du catalogue de services par l'introduction de l'offre Bande Passantes Entreprise Access
- modification de la clause d'intéressement
- remise au Délégué de nouvelles infrastructures de communication électroniques appartenant à Nantes Métropole en vue de leur commercialisation auprès des opérateurs de communication électroniques et de leur maintenance (ICE).

Avenant 6 – 14 novembre 2019 :

- révision du catalogue de services et remplacement des offres BPE et BPEA par les offres BPE2019 et BPEA2019.
- remise au Délégué de nouvelles infrastructures de communication électroniques appartenant à Nantes Métropole en vue de leur commercialisation auprès des opérateurs de communication électroniques et de leur maintenance (ICE).

Le présent document constitue, conformément à l'article 41 du contrat de concession, le rapport annuel de l'année 2020 concernant la concession attribuée à Nantes Networks.

2.2.2 Faits marquant de l'année 2020

Le changement d'actionariat du groupe Covage

A titre liminaire, l'année 2020 a été marquée pour l'ensemble du groupe Covage par la concrétisation de l'opération de changement d'actionariat dont il faisait l'objet, et qui avait été initiée le 24 décembre 2019 par la signature d'un contrat de cession entre les détenteurs du groupe et SFR FTTH Network. Cette cession était soumise à la levée de conditions suspensives notamment obtenir l'accord de la Commission Européenne (contrôle des concentrations) sur la réalisation de l'opération.

Cette opération de changement d'actionariat a fait l'objet d'une instruction approfondie de près d'un an par la Commission européenne, laquelle a pu solliciter, en plus d'un avis de l'ARCEP rendu le 24 juillet 2020, l'ensemble des parties prenantes du secteur pour l'éclairer dans son analyse. De nombreux échanges ont, en outre, été nécessaires entre la Commission européenne et les acquéreurs pour déterminer la teneur des remèdes nécessaires à l'approbation de l'opération de rachat du groupe Covage.

Par une décision du 27 novembre 2020, la Commission européenne a déclaré conforme aux règles du marché intérieur le rachat par SFR FTTH Network des parts détenues par Cube Infrastructure et Partners Group dans Covage SAS, société mère du groupe Covage. Précisons que la société SFR FTTH Networks est détenue par SFR FTTH Networks Holding, dont l'actionariat est composé d'Altice France et d'un consortium réunissant Axa, OMERS et Allianz.

Néanmoins, et compte tenu de la concentration trop importante du marché FTTO qu'aurait pu entraîner une telle opération du fait des positions importantes que détiennent Covage et SFR (filiale d'Altice France) sur cette activité, la Commission européenne a soumis son accord à la mise en œuvre d'un certain nombre de remèdes. Ces remèdes consistent notamment en la cession de 15 des filiales du groupe Covage exerçant une activité FTTO et de 10 filiales exerçant une activité mixte FTTH et FTTO.

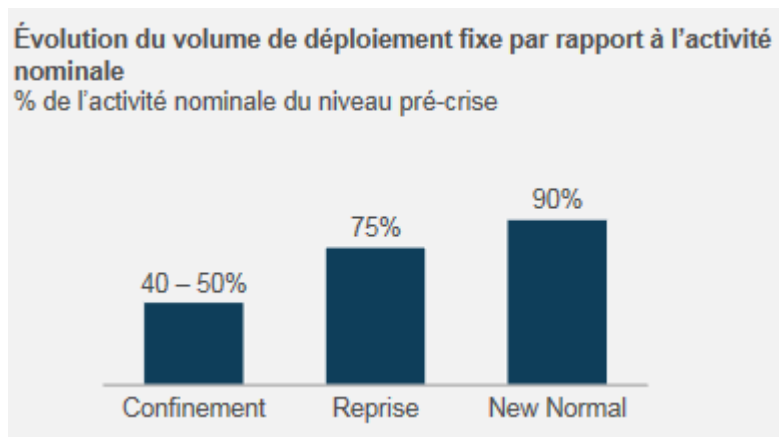
Nantes Networks exerçant une activité FTTO, est directement concernée par cette opération de revente menée actuellement.

L'opération de changement d'actionariat a officiellement été entérinée le 8 décembre 2020 par la levée des conditions suspensives à sa réalisation insérées dans le contrat signé le 24 décembre 2020, à savoir l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

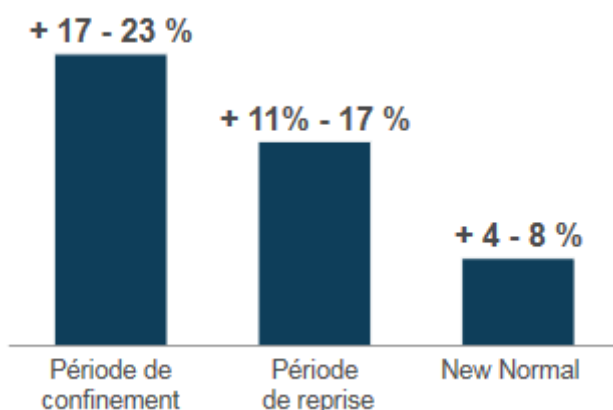
La crise sanitaire

L'année 2020 a été grandement marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Cette crise, inédite, a fortement perturbé notre activité et en particulier le rythme de déploiements ainsi que l'activité de raccordements tant pour les particuliers que pour les entreprises durant la période de confinement allant de mars à mai 2020.

Ainsi, dans les études commandées par Infranum (jointes en annexe 5) s'agissant de l'impact de la crise sanitaire, il est estimé que, bien qu'elle ne se soit pas arrêtée totalement pendant la période de confinement, les activités de production ont été impactées dont l'activité de déploiement des opérateurs d'infrastructure, qui n'a représenté que 45 % de son volume nominal. La reprise de cette activité s'est faite progressivement pour atteindre 90 % du régime nominal en septembre. Le graphique ci-dessous, issu de l'étude susmentionnée, permet de visualiser l'évolution du volume de déploiement durant et postérieurement à la période de confinement :



Les mesures prises par le Gouvernement pour éviter la propagation du virus dans le cadre des activités des opérateurs d'infrastructure (*i.e.* port du masque obligatoire, distanciation sociale) ont engendré des surcoûts importants pouvant atteindre + 23 % dans certains cas. Le graphique ci-dessous, issu de la même étude, permet d'appréhender les effets de surcoûts ayant pesé sur les opérateurs :



Au sein de Covage, l'ensemble des collaborateurs de Covage a été placé en télétravail et l'entreprise n'a, dès le début du confinement, pas souhaité avoir recours au chômage partiel pour maintenir au mieux son activité. Cette crise sanitaire a démontré à quel point les télécoms sont essentiels au fonctionnement de la société. Nantes Networks joue un rôle clé dans ce fonctionnement, en effet, grâce à ses infrastructures, des salariés télé-travaillent dans de bonnes conditions, des enfants suivent leurs enseignements à distance sans problèmes de débit, et des médecins peuvent réaliser leurs télédiagnostics efficacement. Fort de cette évidence, l'écosystème des télécoms a travaillé avec le gouvernement pour garantir dans des conditions exceptionnelles le bon fonctionnement des réseaux, la maintenance, et permettre la reprise rapide en volume des déploiements et des raccordements.

Un plan de continuité d'activités a d'ailleurs été présenté par Nantes Networks et des mesures spécifiques de supervision de l'ensemble des sites sensibles du réseau (*e.g.* hôpitaux, cliniques, pharmacies, etc) ont été mises en œuvre. Toutes ces aménagements ont permis de limiter les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité de la DSP pendant l'année 2020.

Faits marquants et activités de Nantes Networks en 2020 :

- Décembre 2019 : information du projet de changement d'actionnaire de Covage
- Janvier : validation de l'utilisation du compte de réserve pour les investissements 2018 pour 985K€

- Mars : réponses aux questions de la Métropole sur les conditions de la vente de Covage et les questions financières
- Mars : confinement COVID avec mise à jour du PCA
- Avril: notification à NM du recalcul de l'intéressement par Covage
- Juin : arrêt du montant des investissements 2019 éligibles au compte de réserve pour 1149K€
- Juillet : validation du plan de relance NN dont un volet en partenariat avec NM
- Septembre : la gestion de la DSP passe de la DGDEAI à la DRN
- Novembre : demande d'expérimentation de l'offre smart fiber de NN à NM. Intégration de la DSP à la direction FTTO&Outils. Accord de la commission européenne sur la vente de Covage à Altice sous conditions.
- Décembre : changement d'actionariat COVAGE finalisé. Présentation de l'offre smart fiber Infra

2.3 Organisation et moyens mis en œuvre par Nantes Networks

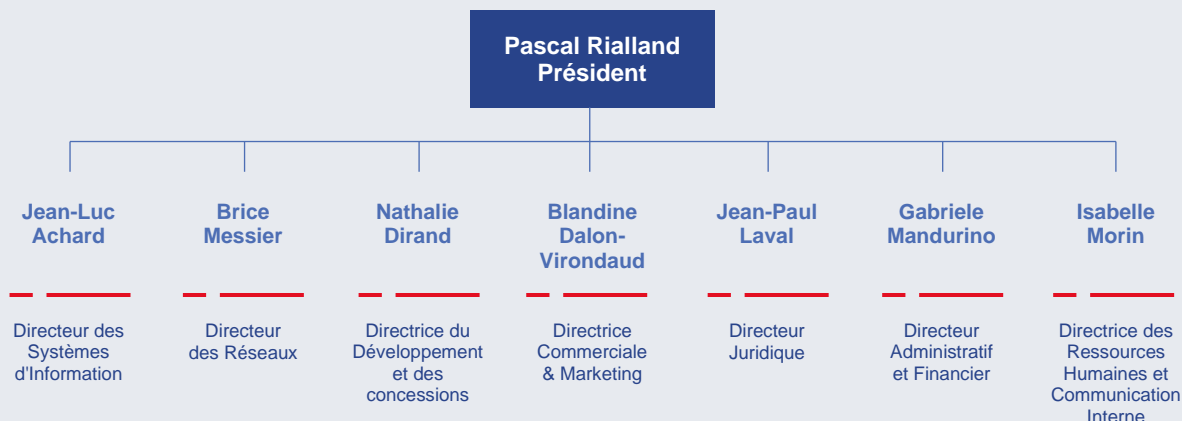
2.3.1 Organisation

2.3.1.1 L'appui de Covage Networks

Nantes Networks est le nom de la société ad-hoc créée pour porter la délégation de service public attribuée par Nantes Métropole groupe COVAGE, et notifiée le 01 Janvier 2012 pour une période de 25 ans. La construction, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau d'une telle ampleur, nécessite l'assistance d'équipes compétentes et expertes. La société Nantes Networks s'est appuyée sur les équipes centralisées de Covage Networks, à travers une convention d'assistance générale et de commercialisation.

Covage Networks, société spécialisée dans la conception et l'exploitation de réseaux de communications électroniques notamment dans le cadre de conventions de délégations de service public, est une filiale de la société COVAGE, dont le siège social est situé 5 avenue de la Cristallerie à Sèvres.

La société, Covage Networks sous la présidence de Pascal Rialland, est divisée en 7 grandes directions :



Covage Networks, comptant, à la fin de l'exercice 2020, 430 personnes salariées, met ainsi à disposition de Nantes Networks les moyens de remplir ses missions, le délégataire ne disposant pas de moyens « en propre ». A titre d'illustration, la direction des Réseaux compte 259 collaborateurs, la direction du Développement et des concessions compte 32 collaborateurs, la direction commerciale et marketing compte 57 collaborateurs, la direction administrative et financière est composée de 53 collaborateurs et la direction des systèmes d'information comprend 9 collaborateurs (auxquels s'ajoutent une trentaine de prestataires sur sites pour assurer des développements spécifiques aux systèmes d'information de l'entreprise ainsi qu'une vingtaine d'ETP externalisés dans un centre de suivi).



A travers la convention d'assistance générale, Nantes Networks dispose des personnels qui œuvrent au quotidien pour assurer la disponibilité du réseau, le traitement des incidents, la gestion des raccordements des clients entreprises et particuliers. Le savoir-faire de Covage Networks et la confiance établie avec de nombreux opérateurs de services aux entreprises, s'illustrent par le nombre croissant de commandes sur l'année 2020

2.3.1.2 L'investissement dans les outils informatiques

L'année 2020 a été l'occasion pour le groupe Covage de concrétiser un certain nombre de travaux de fond concernant ses outils. La Direction des systèmes d'information a en effet largement été mise à profit pour mener des projets destinés à améliorer les relations de ses filiales avec les différents opérateurs. Avec l'augmentation du nombre de clients et de commandes, le SI de Covage a dû s'adapter face à cette industrialisation., plus de 7 000 commandes FTTO par an, etc. Pour y répondre l'entreprise a investi à hauteur de 7 M€ dans les outils informatiques au cours de l'année 2020.

Ainsi, sur les activités liées au marché entreprise de l'entreprise, un accent important a été mis sur l'outil de facturation de l'entreprise. Ce vaste projet a permis de largement fluidifier le processus de production et d'envoi des factures émises par Nantes Networks



+ de 7000

commandes FTTO traitées par
Covage en 2020

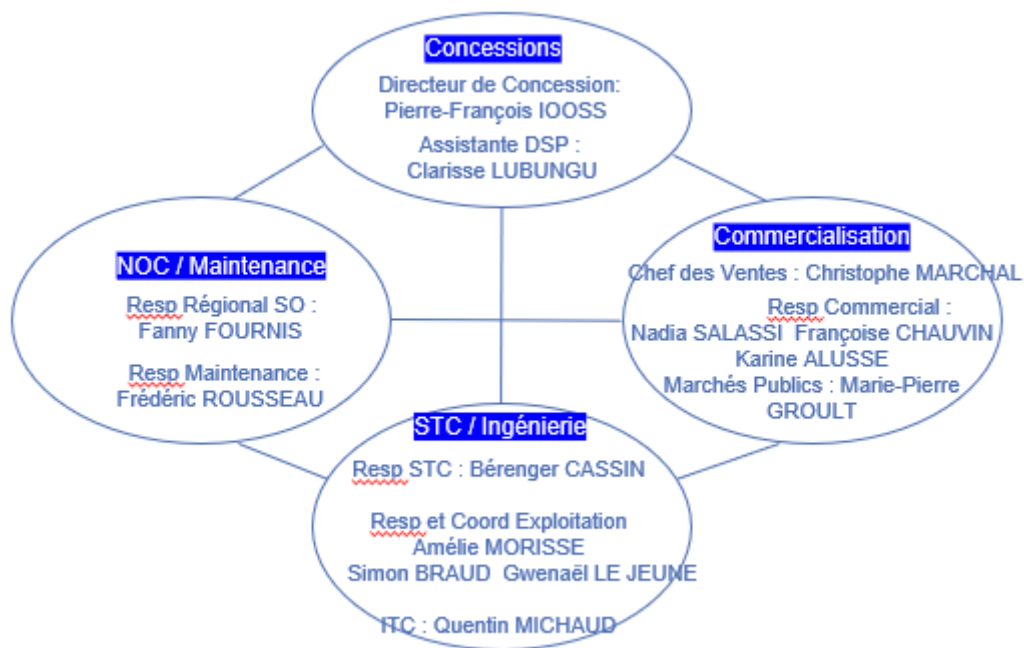
et à faire face à la croissance constante du nombre de services qu'elle commercialise. En outre, une direction de l'administration des ventes a été introduite dans l'organigramme de Covage pour assurer un contrôle *ex ante* de toutes les nouvelles commandes introduites dans notre CRM FTTO.

Sur un aspect plus opérationnel, Covage a, au mois de mai 2020, mis en production son nouvel outil de ticketing et de service après-vente, l'outil Event. Ce dernier a progressivement remplacé l'ancien outil Mantis et

permettra une expérience utilisateur plus fluide que l'ancien outil. La mise en place de ce nouvel outil s'est effectuée avec succès et sans perte en ligne de données.

2.3.1.3 L'organisation territoriale

En 2020, des ressources de différents services de Covage Networks ont travaillé pour Nantes Networks. Elles se répartissent en local ainsi :



2.3.2 Contrats

En 2020, Nantes Networks s'est appuyée sur l'équipe centralisée de Covage Networks.

En effet, Nantes Networks fait appel aux prestations d'assistance de Covage Networks pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de son réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés de Covage Networks ainsi que sur les outils techniques que celle-ci a développés et pour lesquels elle a investi (laboratoire test, systèmes d'information, technologies de supervision et contrôle des réseaux...). Les salariés de Covage Networks se situent dans les entités locales ou au siège et assurent :

- Le management général de l'entreprise
- Les missions transversales (Direction du Développement et des Concessions, Direction Commerciale et Marketing, Direction Administrative et Financière,

- Direction Juridique, Direction des Systèmes d'Information et Direction des Ressources Humaines).
- L'exploitation des réseaux à travers la Direction des Réseaux, qui réalise les études de réseau en déploiement, et assure au quotidien, le fonctionnement des réseaux en exploitation (connexion et raccordement électronique des usagers, supervision, maintenance, gestion et pilotage permanents des réseaux via les outils spécifiques, suivi technique des clients, mise en œuvre de la qualité et des garanties de services (GTR, astreinte...)).

Covage Networks met ainsi à disposition de Nantes Networks les moyens de remplir ses missions, le délégataire ne disposant pas de moyens « en propre ». Cette organisation a été retenue par Covage pour assurer la mutualisation de ses ressources au service des réseaux exploités. Elle présente l'avantage de pouvoir réaliser des économies d'échelle significatives par la mise en commun des compétences et des outils centraux.

Cette organisation opérationnelle est rendue légitime s'agissant de réseaux télécoms nécessitant des systèmes d'informations complexes pour la gestion et la fourniture des services auprès des nombreux comptes commerciaux. La gestion centralisée de l'activité liée aux fonctions de management, de marketing, de commercialisation des grands comptes, de stratégie de développement, ou bien des services juridiques, administratifs et comptables, permet de rendre l'organisation globalement plus efficiente et bénéficie directement à chaque entité délégataire gérée par Covage.

Nantes Networks a contractualisé avec la société Covage Networks les 4 contrats détaillés et listés ci-dessous :

- Contrat pour la fourniture d'un lien de collecte backbone pour permettre à Nantes Networks de bénéficier d'une collecte nationale de transport
- « Mise à disposition du SI » qui correspond au :
 - Droit d'utilisation du système d'informations
- « Convention d'Assistance générale et de commercialisation » qui correspond à :
 - Assistance administrative, financière et comptable
 - Assistance juridique et fiscale
 - Mission de commercialisation
 - Opc pour extension du réseau et de raccordement
 - Assistance technique et commerciale (Définition des ingénieries passive et active)
- « Contrat de prestations techniques » qui correspond à :
 - Hotline
 - SAV
 - Supervision pour raccordement final
 - Supervision travaux programmes dévoiement, enfouissement
 - Supervision des lignes FTTO
 - Maintenance des équipements actifs
 - Mise en service des liens
 - Coordination des interventions de maintenance tertiaires et fibre
 - Gestion de stock
 - Commande d'accès aux infrastructures d'orange pour l'exploitation du réseau
 - Transit IP
 - Fourniture équipements actifs

- Principaux fournisseurs de Nantes Networks

La société Nantes Networks est basée 1, rue Viau 44400 REZÉ, loue les locaux à la société SCI TRENTEMOUT.

La prise d'une commande nécessite l'intervention de techniciens dans les locaux des entreprises afin d'y réaliser le raccordement à la Fibre Optique. La réalisation des raccordements clients finals et la maintenance ont été sous-traités en 2020 aux sociétés AXIANS, INEO, CIRCET, SOGETREL, FIBRE ACCESS.

2.3.3 L'effort porté sur l'environnement

Durant l'année 2020, le groupe Covage s'est engagé de manière forte pour réduire son impact environnemental. Sous l'égide d'un Comité environnemental associant le comité exécutif et des employés du groupe, un certain nombre d'actions ont été enclenchées afin de réduire l'emprise carbone.

C'est ainsi que des actions concrètes ont été menées dans le cadre des transports, qui représentaient en 2019 près de 20 % des émissions du groupe Covage, avec

- la limitation de l'avion dans les déplacements professionnels ;
- la mise en place d'un deuxième jour de télétravail ;
- le remplacement systématique des véhicules à propulsion thermique par des véhicules hybrides ;
- la mise en place d'un site de covoiturage pour mutualiser les déplacements.

De la même manière, des actions ont été menées pour réduire les déchets de l'entreprise en recyclant les équipements actifs ainsi qu'en assurant le reconditionnement et la redistribution du matériel informatique.

Enfin, Covage a décidé de compenser l'ensemble de ces émissions carbone en finançant des projets forestiers en Amazonie et des initiatives liées à la réduction de la précarité



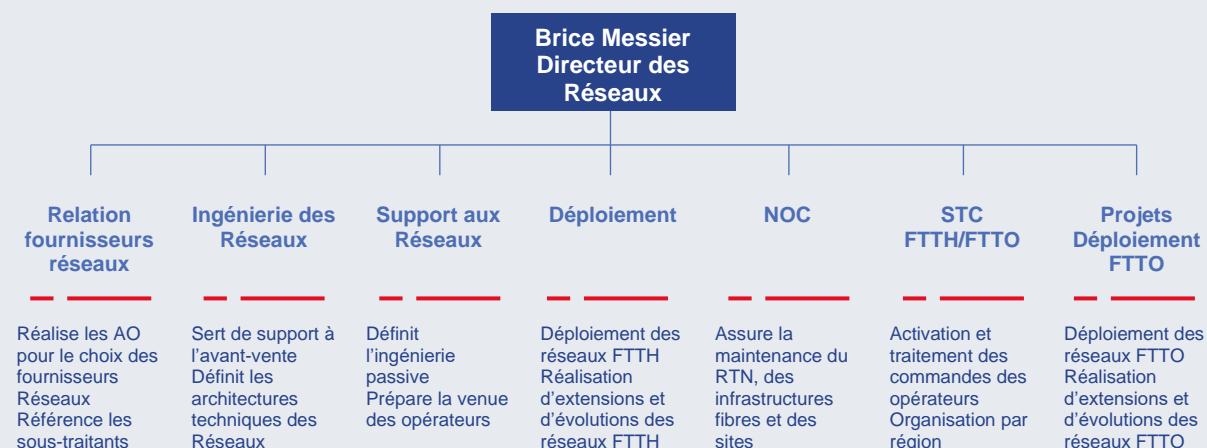
VOLET TECHNIQUE



3 VOLET TECHNIQUE

Pour assurer son cœur de métier de déploiement et d'exploitation des réseaux de fibre optique déployés dans le cadre de la délégation de service public, la société Nantes Networks s'appuie sur les équipes compétentes de la direction des réseaux de Covage Networks à travers les contrats susmentionnés.

La direction des réseaux assure toutes les missions de déploiement et de maintenance des réseaux ainsi que le raccordement des clients finals. Elle est organisée comme suit :



3.1 Infrastructure et Déploiement du réseau

Les équipes dédiées au pilotage des raccordements sont organisées à la maille départementale afin d'être les plus proches des zones de travaux et de faciliter les différents prestataires intervenants pour le compte de Covage Networks et la société Nantes Networks .Ces équipes sont épaulées par un bureau d'étude interne centralisé destiné à valider et intégrer dans nos systèmes d'information l'ensemble des réseaux recettés ainsi que des équipes dédiées à la mise en place d'outils destinés à fluidifier les processus en interne et en externe.

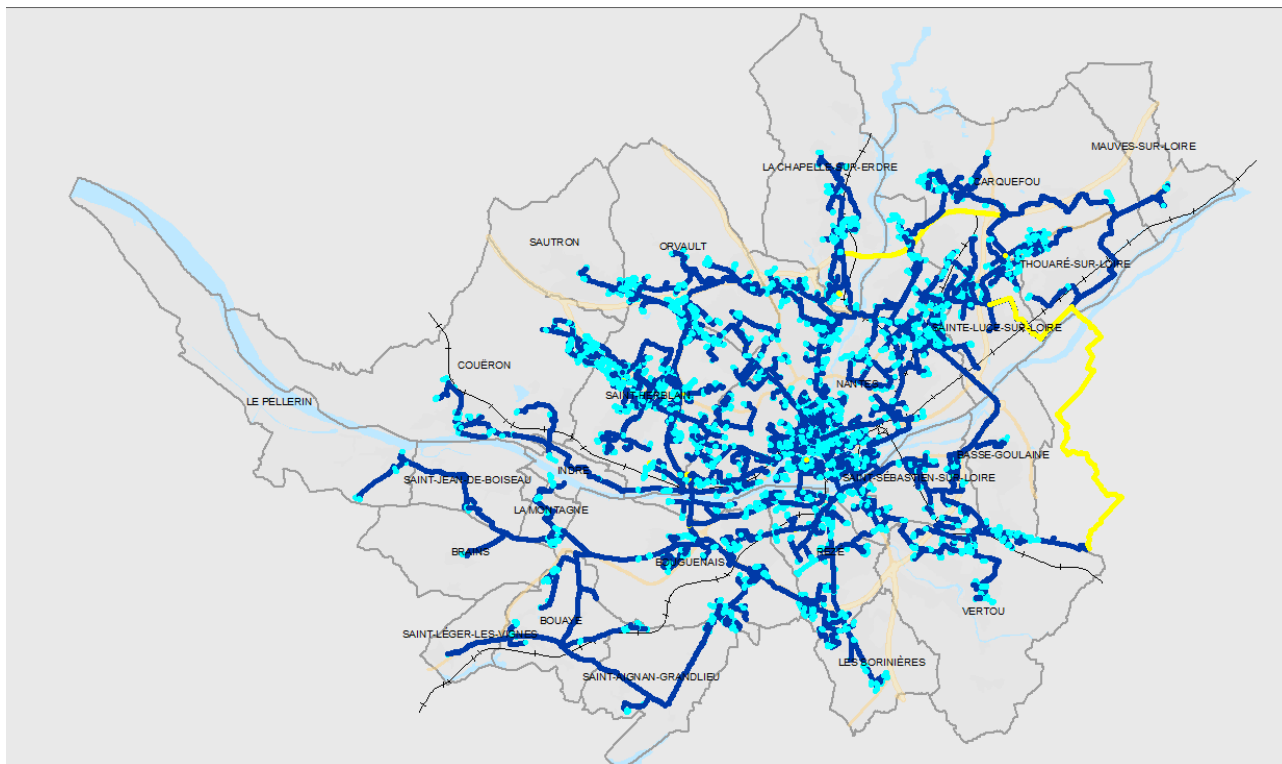
Outre les ressources humaines internes, Covage Networks s'appuie sur un réseau important de prestataires permettant d'assurer le déploiement des réseaux. L'entreprise a, ainsi, procédé à la signature de contrats-cadres nationaux avec ses sous-traitants permettant de mobiliser au total près de 3 000 ETP sur les projets dont elle assure la gestion.

La mise en place de cette organisation en 2018, et, partant, l'industrialisation de l'ensemble de nos process de production, a permis de créer un véritable élan dans les déploiements, permettant à l'entreprise d'atteindre le cap du million de prises déployées cette année.

3.1.1 Déploiement et raccordement des abonnés

En 2020, le linéaire de câbles déployés a augmenté de 62km, ce qui représente une augmentation de 5% et qui porte le total de kilomètres déployés par NANTES NETWORKS à fin 2020 à 1080 km.

Pour rappel, en 2019, le réseau comportait un linéaire de câbles déployés de 1018km.



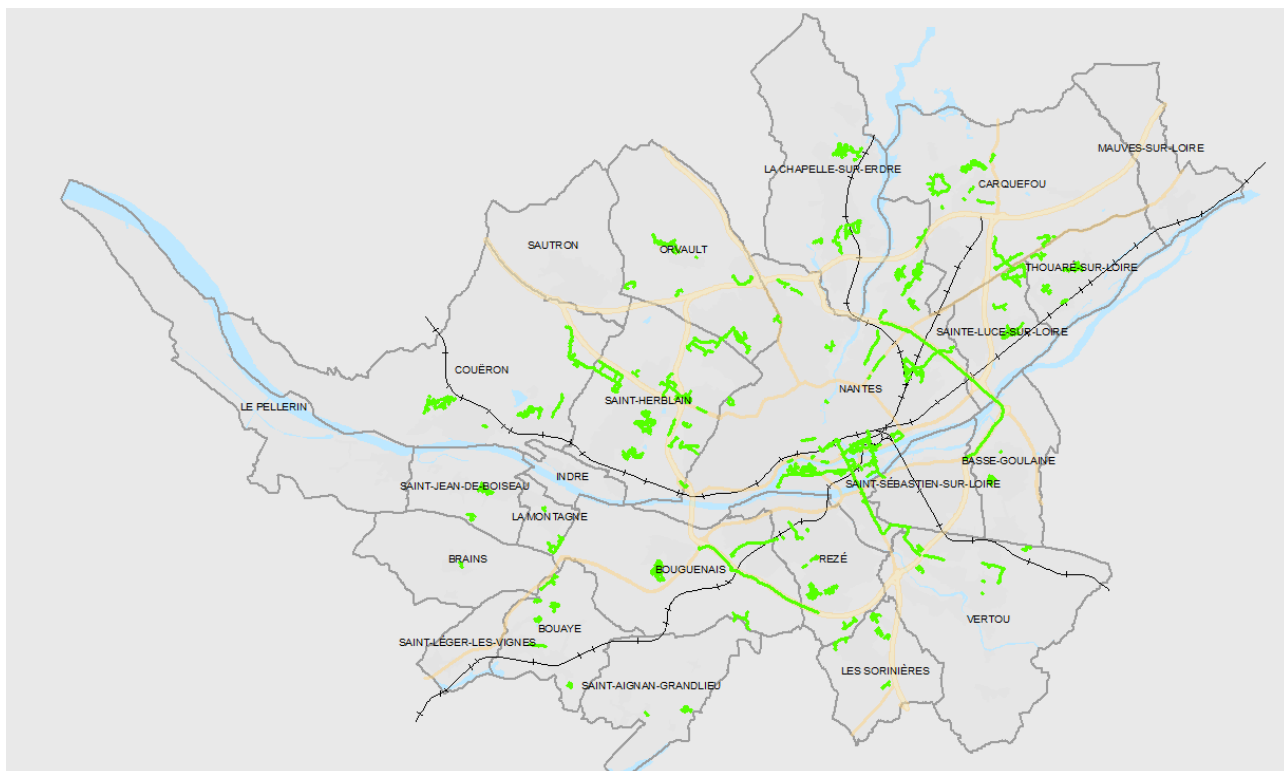
3.1.2 Etat des infrastructures

En 2020, le linéaire de fourreaux a augmenté de 48km, ce qui porte le total de kilomètres de fourreaux déployés par NANTES NETWORKS à fin 2020 à 817km, dont 743km de fourreaux existants.

Supports DSP NANTES	Linéaire en ML
AERIEN	9 715
CLIENT	371
DSP_NN	2 729
EPICE	264
ERDF	895
ORANGE	5 147
PRIVE	310
GENIE CIVIL	64 024
DSP_NN	64 024
INFRA EXISTANTE	638 127
CLIENT	38 495
COGENT	123
COMMUNE	2 293
CONSEIL GENERAL	1 721
DIR	1 012
EPICE	111 185
ORANGE	412 310
PRIVE	33 446
REGULATION TRAFIC	1 879
TRAMWAY	35 662
INFRA RECUPEREE	105 187
COMPLETEL NUMERICABLE	18 956
COVAGE NETWORKS	22 045
OMEGA	64 186
Total général	817 053

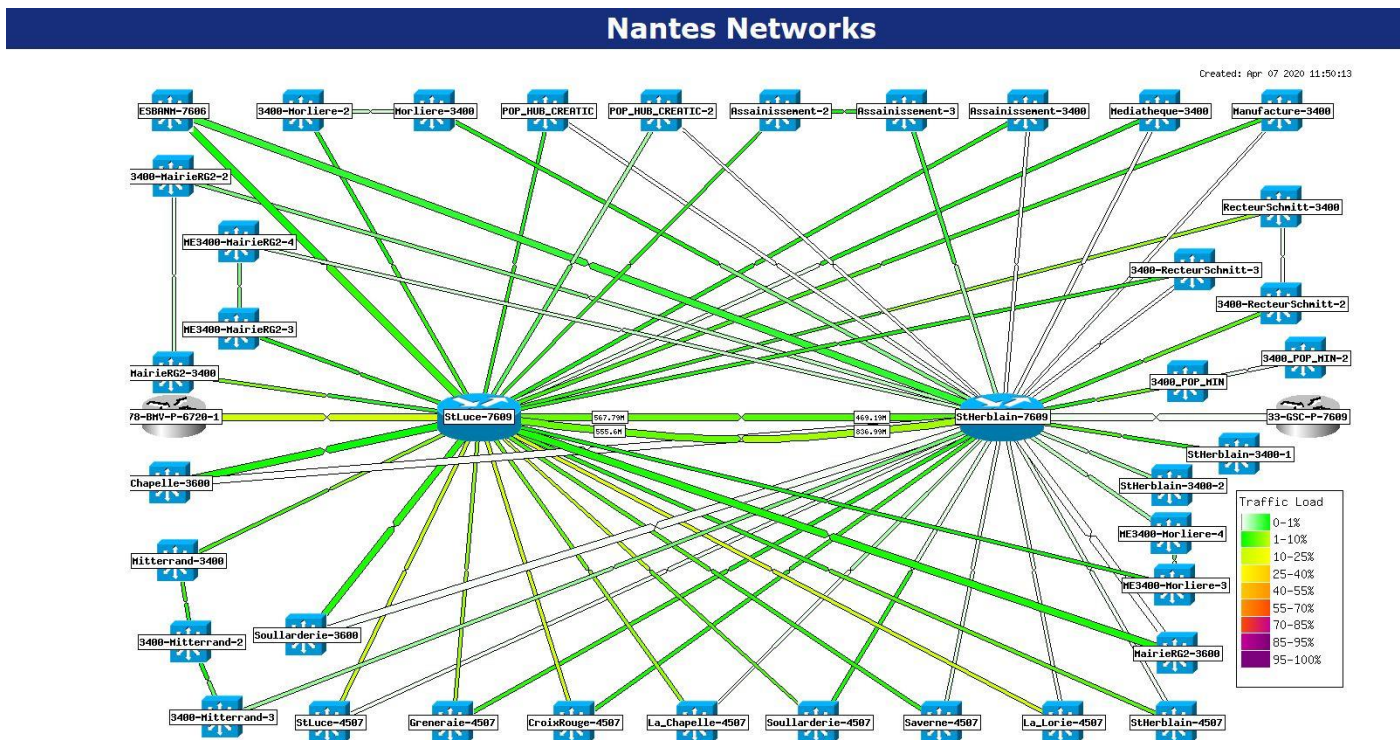
3.1.3 Etat des ICE

En 2020, le linéaire des ICE gérés par Nantes Networks s'élève à 243km soit 2km de plus qu'en 2019.



3.1.4 Equipements des locaux techniques

Le réseau comporte 20 POP permettant le raccordement des usagers.



3.2 Les obligations du délégataire en matière d'exploitation technique

La maintenance préventive a pour but de garantir, sans interruption de service et dans la mesure du possible, les performances et les qualités techniques du Réseau, afin d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité du Réseau.

La maintenance curative a pour but de remettre, dans les meilleurs délais, le Réseau et/ou les Services, en conformité avec les stipulations contractuelles applicables, à la suite d'une interruption/et ou d'un dysfonctionnement.

3.3 Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau

L'exploitation technique du Réseau repose sur le Network opérations Center (ci-après « le NOC »). Ce dernier a la charge de la supervision, de la gestion des sollicitations des usagers (Outil de ticketing), de la maintenance et de la vie du réseau (Dévoiements, enfouissements) des réseaux de Covage. A ce titre, les équipes du NOC sont les garants de la qualité de service, notamment de la disponibilité des réseaux et le respect de la GTR (Garantie de Temps de Rétablissement).

Le NOC de Covage Networks est composé d'environ 70 personnes dédiées à la supervision et à l'exploitation technique des Réseaux, il est structuré autour notamment des activités suivantes :

- Une activité Support Réseau :

En charge de garantir la disponibilité du Réseau, elle assure la supervision des équipements de collecte et de cœur de réseau via les outils de remontées d'alarmes, elle orchestre la résolution de chaque incident générique (diagnostic, communication avec les clients et équipes locales, pilotage des prestataires). Elle a la charge de la gestion des contrats de maintenance des équipements actifs, et pilote les indicateurs de qualité (taux de disponibilité, respect de la GTR).

En particulier, elle assure la supervision et le monitoring de toutes les activités du réseau à travers les outils de gestion technique centralisée, la gestion centralisée des accès aux sites techniques ainsi que les alarmes sur l'activité des équipements actifs.

- Une activité Maintenance et Vie du Réseau :

En charge d'assurer l'exploitation technique du Réseau (entretien du réseau, remise en état à la suite des incidents, travaux de vie du réseau type dévoiements et enfouissements, suivi des maintenances préventives, gestion documentaire du réseau). Cette entité du NOC est responsable de :

- la gestion des DT/DICT,
- la maintenance préventive et curative des infrastructures passives du réseau,
- la maintenance des équipements la maintenance équipements tertiaire,
- la gestion des travaux programmés.

3.4 Respect des engagements en matière de qualité de service

3.4.1 Rappel des engagements en matière de qualité de service

Nantes Networks a l'obligation de faire évoluer, à ses frais, sur un plan technologique le Réseau de communications électroniques à très haut débit délégué, de façon à satisfaire en permanence les besoins des Usagers et à maintenir à tout instant le Réseau de communications électroniques

à très haut débit à un niveau de performance conforme à l'état de l'art en vigueur en matière de communications électroniques.

3.4.2 Disponibilité du Réseau

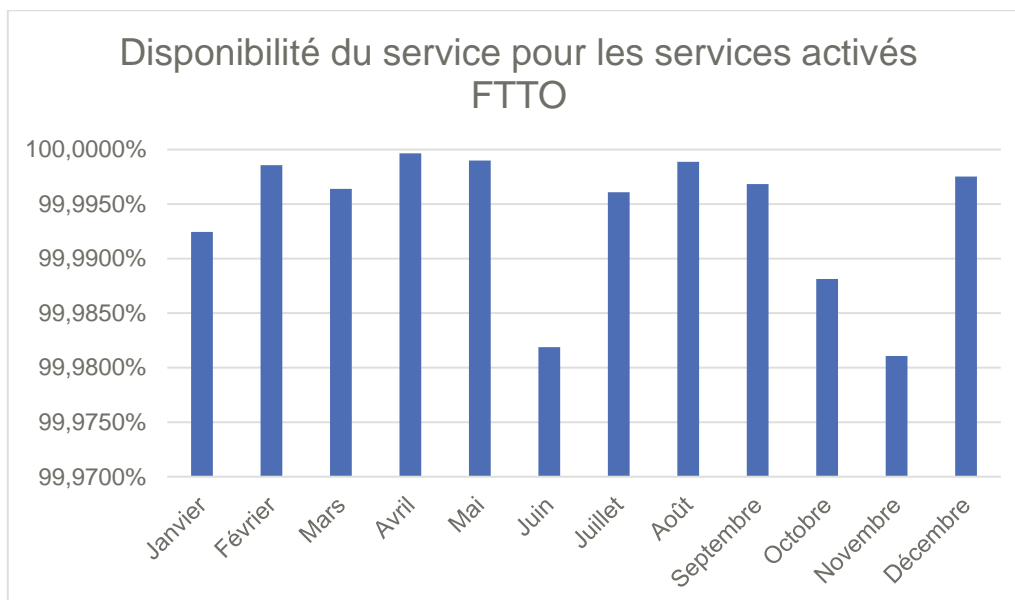
3.4.2.1 Pour les services FTTO

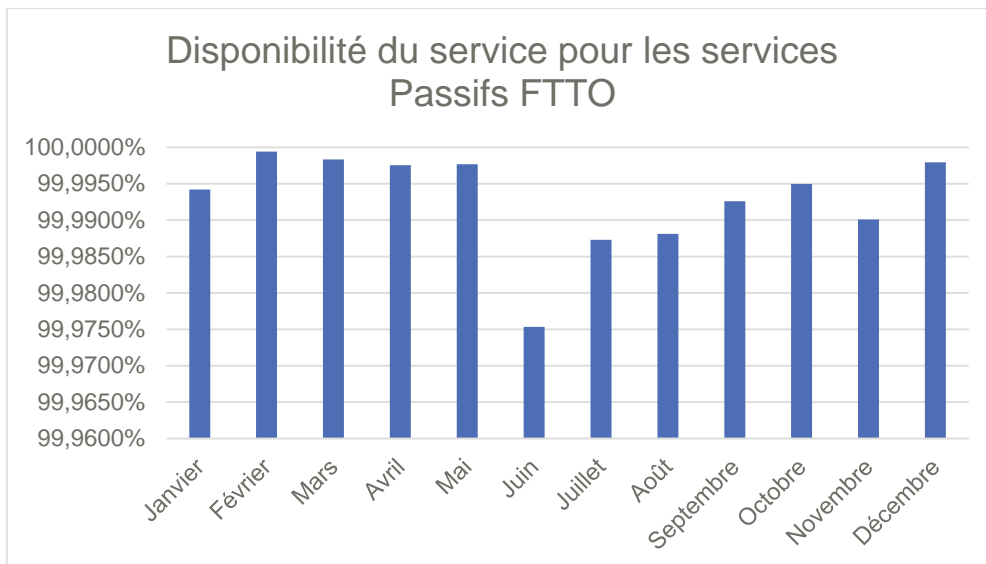
Le taux de disponibilité mesuré par Nantes Networks en 2020 sur le réseau fibre optique est de 99.9933%. Nous avons introduit cette année une segmentation plus fine du calcul du taux de disponibilité permettant de distinguer les services activés et les services passifs. Ainsi, le taux de disponibilité global se décompose en un taux de disponibilité pour les services activés, lequel s'élève à 99,9938% pour les services activés et à 99.9929% pour les services passifs, ce qui est conforme aux engagements de qualité de service d'un réseau filaire qui est de 99.85%. En 2019 ce taux de disponibilité pour tous les services confondus était de 99,9973%.



S'agissant de la durée moyenne de rétablissement sur panne, elle s'élève à 3h26 et à 7h00 pour les services passifs, ce qui est conforme à notre engagement. Pour rappel, en 2019 cette durée pour le BPE était de 5h59.

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser le taux de disponibilité du réseau pour les services activés et passifs :



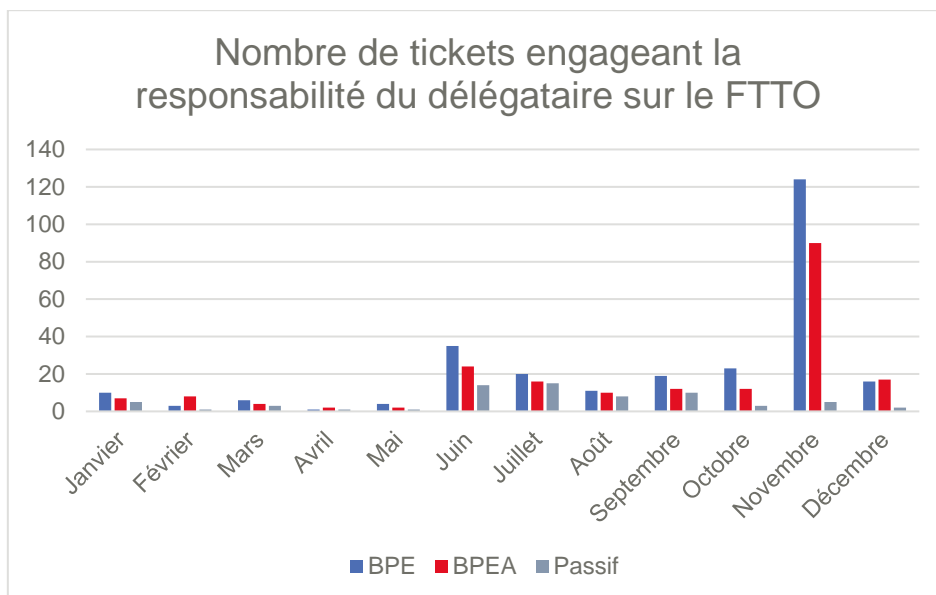


3.4.3 Tickets d'incidents

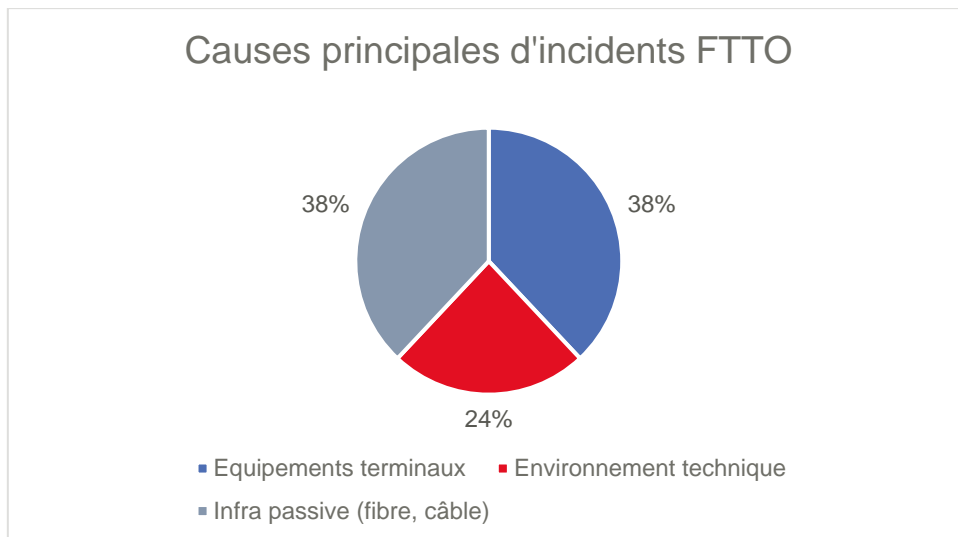
3.4.3.1 Pour les réseaux FTTO

Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de Nantes Networks pour les réseaux FTTO était de 544 en hausse par rapport à 2019 (88). A cet égard, il s'élève à 172 pour les services BPE, à 204 pour les services BPEA et à 68 pour les services passifs.

Le nombre de tickets par mois et par service était en 2020 de :



La répartition des tickets avérés par cause en année 2020 est la suivante :



3.4.4 Les incidents majeurs étant survenus le Réseau

4 incidents sur le mois de novembre qui ont fortement dégradés la QOS du réseau :

06 novembre : une boucle physique suite à une erreur de maintenance, inversion de fibre, nous ont obligé d'isoler le réseau et donc de couper l'ensemble des clients,

19 novembre : une intervention d'un sous-traitant raccordement a provoqué la déconnection de 2 équipements d'agrégation, Mairie RG2 et Mairie RG3,

24 novembre : coupure fibre provoquée par un sous-traitant raccordement qui a isolé une partie des services livrés sur ce réseau,

24 novembre : un client final a réalisé une boucle logique sur son RAD qui a provoqué une saturation du réseau et donc des coupures de service.

3.5 Maintenance du Réseau

3.5.1 Travaux de maintenance

En 2020 Nantes Networks a traité 3995 consultations relatives à des déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage ou des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux.

En outre, 4 dévoiements ont été réalisés durant l'année 2020, 3km de réseau et 680 clients impactés (dont 600 pour la place du Commerce en 9 nuits)

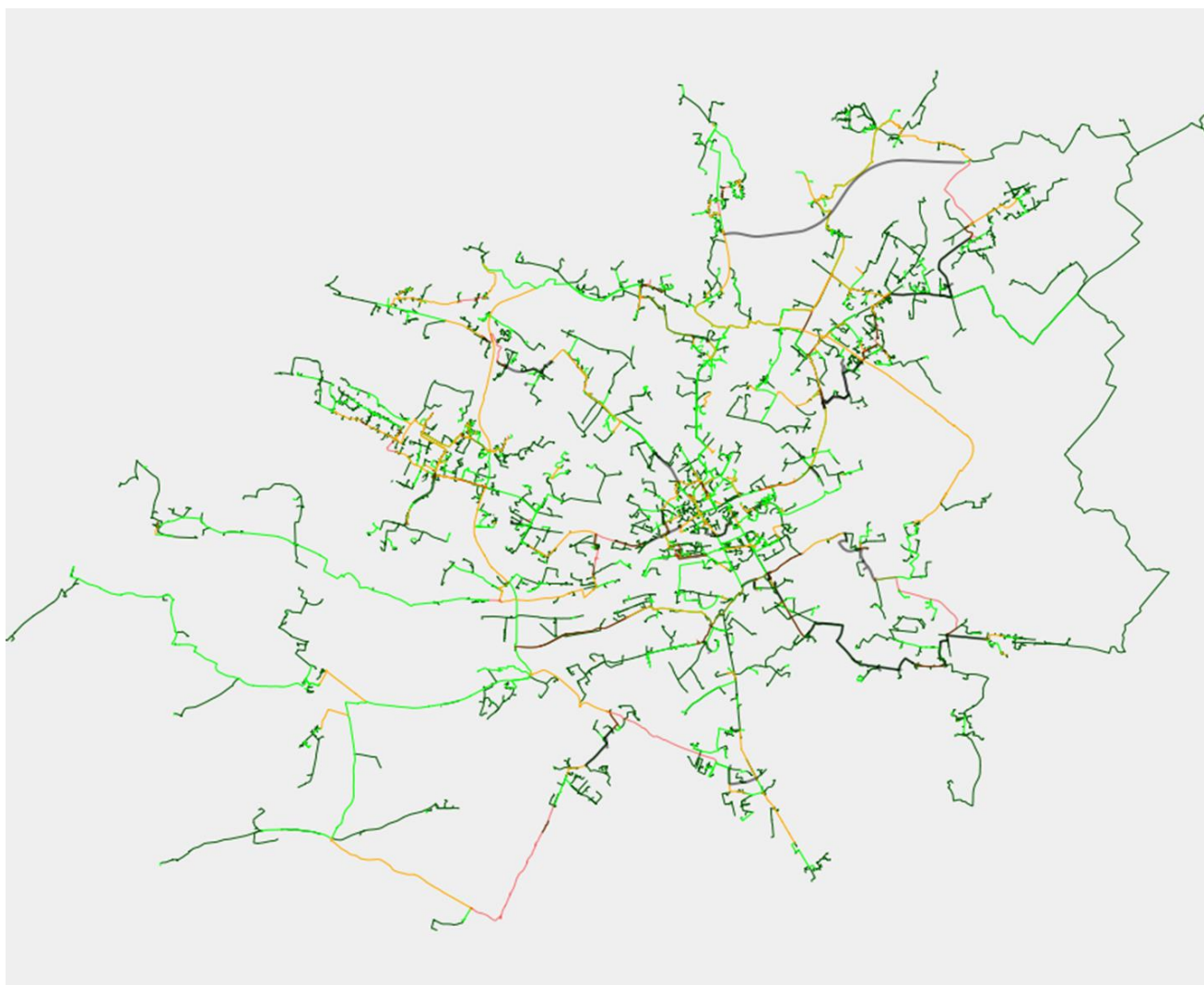
Nom de l'évènement	Type d'évènement	Nombre de clients impactés	m/l (en m)
Dévoisement ancien MIN - futur CHU	Dévoisement/Enfouissement	24	1017
Renforcement AL1E202 - AL1E203	Densification		503
Dévoisement Commerce	Dévoisement/Enfouissement	600	1749
Renforcement Croix Rouge Periph	Densification		1860
Renforcement Médiathèque	Densification		200
Renforcement La Chapelle	Densification		300
Dévoisement ZA Cheviré	Dévoisement/Enfouissement	6	200
Changement AL3N060	Dévoisement/Enfouissement	50	0
Renforcement Bourdonnière Vertou	Densification		5000
Renforcement Ste Luce Sud - Jules Verne	Densification		5000

3.5.2 Taux d'occupation du réseau et densification

En 2020, 6 projets de densification ont concerné près de 13 km de réseau.

Les données d'occupation du réseau sont disponibles en annexe 3.

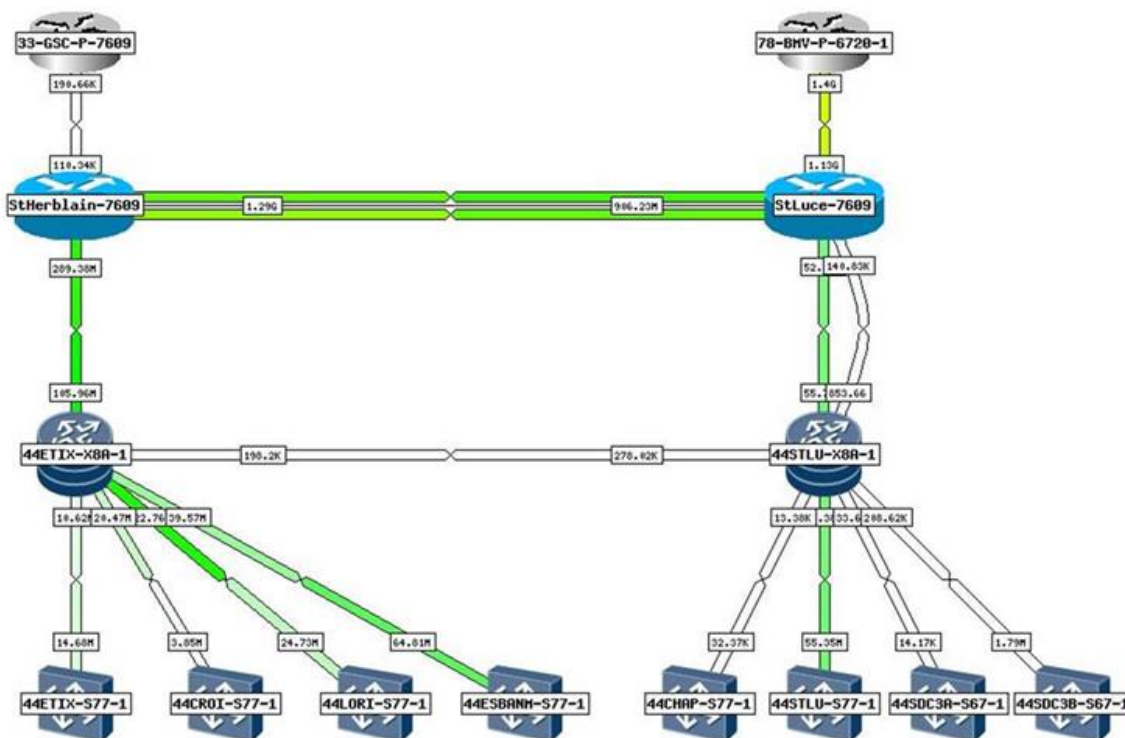
Ci-dessous la carte de visualisation d'occupation du réseau :



Taux d'occupation (%)



La densification du réseau actif a permis le déploiement de 6 équipements Huawei supplémentaires en 2020 pour le porter à 10 au total.





VOLET COMMERCIAL



4 VOLET COMMERCIAL

La réussite commerciale des réseaux portés par Covage est la résultante des ressources tant matérielles et humaines qui ont été allouées à sa direction commerciale et marketing. Cette dernière est organisée de cette manière :



Qu'il s'agisse du déploiement de plus en plus rapide des réseaux FTTH ou de l'arrivée de nouveaux opérateurs d'infrastructure, la concurrence par les infrastructures se fait de plus en plus pressante dans les zones opérées par Covage. La concurrence a poussé Covage à proposer à l'ensemble de ces délégants une offre commerciale des services activés plus agressive pour répondre aux attentes des opérateurs de détail.

La nouvelle offre commerciale a été inaugurée dans les meilleures conditions à travers l'organisation en février 2020 du Fibertour dans plusieurs villes de France. Ces événements, qui ont réuni les opérateurs de détails, la force commerciale ainsi que les collectivités territoriales délégants, ont accueilli près de 400 personnes.



L'animation commerciale est assurée par des équipes dédiées à répondre au mieux aux besoins des opérateurs. Elle comprend :

- une direction marketing chargée d'établir la stratégie commerciale ;
- une direction des ventes FTTO comprenant des chefs de ventes régionaux animant des équipes de responsables commerciaux ;
- des responsables régionaux de marché publics pour répondre aux demandes des collectivités.

La concrétisation des ventes de la direction commerciale est, quant à elle, réalisée par le service technique clients FTTO de l'entreprise. C'est cette entité qui, au sein de Covage Networks, assure le pilotage de l'ensemble des sous-traitants réalisant les raccordements. Les équipes du STC FTTO sont organisées régionalement avec un représentant sur chaque territoire.

4.1 Obligations du délégataire en matière d'exploitation commerciale du Réseau

Le Délégataire est responsable de la gestion commerciale du Réseau auprès des Usagers ainsi que de sa promotion (marketing et publicité). Le catalogue de services devra évoluer régulièrement, sous réserve de l'accord préalable du Délégant, afin de satisfaire aux attentes des Usagers et/ou de correspondre voire anticiper les évolutions du marché et du territoire.

La compétitivité commerciale du réseau est primordiale. En cas de constat de tarifs supérieurs pour des services équivalents à ceux pratiqués sur le marché et/ou le territoire, le Délégataire s'engage à proposer des tarifs plus attractifs que ceux en vigueur pour des prestations identiques.

4.2 Positionnement du Délégataire

L'année 2020, a été une année particulière avec des situations inédites tant sur le plan humain avec la crise sanitaire que sur celui de l'entreprise avec le rachat de Covage et un contexte marché toujours plus tendu.

L'année a été marquée par la crise sanitaire, laquelle a eu un impact sur notre activité commerciale sur le deuxième trimestre. En effet, après un très bon démarrage sur le premier trimestre les ventes se sont brutalement ralenties (baisse -36% de valeur (PDC €) vs T1 2020) ne permettant pas d'atteindre le niveau de volume suffisant pour compenser la baisse de l'ARPU.

Par ailleurs, on note cette année encore une forte intensification de la concurrence sur le marché FTTO. Ainsi, les OCEN ont notamment adopté une politique tarifaire très agressive sur les zones très concurrentielles. Nous observons également que de nombreux opérateurs développent une stratégie de déploiement en propre de leurs réseaux, parfois dans les fourreaux de nos délégataires, sur les territoires à l'image de Ielo Liazo, Celeste, Bouygues Télécom leur permettant ainsi d'appliquer des tarifs très compétitifs en dessous des prix du marché.

Enfin, nous avons pu observer une certaine frilosité des décideurs pour concrétiser les ventes face à l'incertitude sur le rachat de Covage jusqu'au mois de décembre avec l'officialisation du rachat de Covage par le groupe Altice et le consortium.

Malgré un contexte difficile, Covage a su résister et maintenir sa dynamique commerciale avec des résultats exceptionnels au mois décembre 2020 avec +3M€ de PDC niveau de performance jamais atteint.

Ainsi, pour soutenir les ventes et marquer sa présence, Covage a réalisé différentes actions notamment

- Le lancement de la nouvelle offre sur les offres activées,
- L'organisation d'un Fibertour, dispositif d'animation commerciale dans 12 villes, avec présentation de la nouvelle offre,
- Des dispositifs promotionnels tout au long de l'année pour les délégants qui ont souhaité y adhérer.

En juillet 2020 un plan de relance commun a été acté par la Métropole de Nantes et Nantes Networks permettant :

1. Une remise de 2 mois de redevance pour un engagement de 36 mois, et de 4 mois pour un engagement de 48 mois dont le coût a été supporté entièrement par la DSP.
2. Un élargissement des zones de raccordement forfaitaire en passant les frais d'accès au service et d'accès au réseau de la zone 2-3 au tarif de la zone 1 et la zone 4 au tarif de la zone 2-3. Le coût de cette promotion a été de 29 220€ et a bénéficié à 19 usagers pour 24 raccordements. Il a été supporté par la Métropole et traduite par une décote du RMF 2020.

4.3 Evolution du portefeuille d'Usagers du Réseau

4.3.1 Pour le réseau FTTO Nantes Networks

Durant l'année 2020, le réseau Nantes Networks a accueilli 14 nouveaux opérateurs-usagers. Le réseau Nantes Networks compte désormais 148 opérateurs-usagers. Le tableau ci-dessous dresse la liste des opérateurs usagers présents sur les services activés et sur les services passifs

Services activés	Services passifs
ADISTA	ALSATIS
ALCATRAZ INFORMATION SECURITY	ANJOU FIBRE
ALSATIS	AUDENCIA
ANS COM	AVITI
APPLIWAVE	Banque Populaire Atlantique
AVITI	BOUYGUES TELECOM
AXIANS MASSELIN COMMUNICATION	CAPGEMINI TECHNOLOGY
AXIONE	CENTRE PENITENTIAIRE DE NANTES

BOUYGUES TELECOM	CENTRE RENE GAUDUCHEAU
BSO SC LIMITED	CHU NANTES
BT BLUE EX BRETAGNE TELECOM	CNAM NANTES
BT FRANCE	Commune d'Orvault
CELESTE	COMPLETEL
CELESTE EX PW	CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LOIRE
CELYA	COVAGE NETWORKS
CENTURYLINK COMMUNICATIONS FRANCE	CROUS NANTES
CLEVER NETWORK	CRT INFORMATIQUE
CODEPI	DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE
COGENT	DIRO
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	ECOLE CENTRALE DE NANTES
COMPLETEL	ECOLE DE DESIGN NANTES ATLANTIQUE
CONSEPT SERVICES	ECOLE DES MINES DE NANTES
CORIOLIS	ESBANM
COVAGE NETWORKS	ETIX EVERYWHERE OUEST
CPRO NETWORKS	FREE INFRASTRUCTURE
CRT INFORMATIQUE	GFI Informatique
DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE	GIP FCIP EXPERIENCE
DRI SAS	GRAM
ETIX EVERYWHERE OUEST	HEXANET
EVERKO	IFREMER
FIDUCIAL CLOUD	INRAE NANTES
FINGERPRINT TECHNOLOGIES	INSERM
FLEX NETWORK	IS PROD
FOLIATEAM OPERATEUR EX ACROPOLIS	IT TEK TELECOM
FULLSAVE	IT&L@BS
GRAND CHALON NETWORKS	JAGUAR NETWORK SAS
GROUPE CONVERGENCE COM	MAIRIE DE BOUGUENAI
GTT FRANCE SAS	MAIRIE DE CARQUEFOU
GTT FRANCE SAS INTERROUTE	MAIRIE DE COUERON
HEXANET	MAIRIE DE ORVAULT
HEXATEL	MAIRIE DE SAINT SEBASTIEN
HUB ONE	MAIRIE DE ST HERBLAIN
IBLOO PRO	MAIRIE DE VERTOOU
IBROWSE	NANTES METROPOLE
IDLINE	NANTES METROPOLE HABITAT
IMA Technologies	NGE
IMS NETWORK	NGE NMGS
INetworks	OCEANET TECHNOLOGY
INFOMIL	ONIRIS
INIT SYS ALPHALINK	ORANGE SA
IP LINE	PREFECTURE DE NANTES
IPEVA	RECTORAT NANTES

IT TEK TELECOM	SDC PARC ANGEVINIERE - C/O AVELIM
JAGUAR NETWORK SAS	SDIS 44
KERTEL	SFR
KEYYO	SIGMA INFORMATIQUE
LE VOYAGE A NANTES	SNCF
LUMOS	SPIE CLOUD SERVICES
MAGIC ONLINE	SPR DES PAYS DE LA LOIRE
MUONA SAS	SYNDICAT MIXTE GIGALIS
NANTES METROPOLE	UNIVERSITE NANTES
NANTES METROPOLE HABITAT	UNYC
NANTES NETWORKS	VA SOLUTIONS
NERIM	Ville de la Chapelle-sur-Erdre
NETALIS	VILLE DE REZE
NETCOM GROUP	VSC Technologies
NETIWAN	WILLIAMSON TRANSPORTS
NETWORTH TELECOM	LE VOYAGE A NANTES
NGE	
NGE NMGS	
NORMHOST	
NUMLOG	
NXO FRANCE	
OCEANET TECHNOLOGY	
ONE OPERATEUR	
OPENIP	
ORANGE BUSINESS FRANCE SA	
OVH	
PACETEL	
PARITEL	
PHIBEE TELECOM	
PROJET3 LINKT	
REZOCEAN	
RLG INFORMATIQUE	
SEMITAN	
SERINYA TELECOM	
SEWAN	
SFR	
SIGMA INFORMATIQUE	
SOPRA STERIA GROUP	
SPIE CLOUD SERVICES	
STELLA TELECOM	
SYNDICAT MIXTE GIGALIS	
UNIMEDIA	
UNYC	
VA SOLUTIONS	
VOIP TELECOM	
WAYCOM	

WEBAXYS
WIFIRST
XEFI LYON
ZAYO FRANCE

4.4 Evolution du parc de services en production

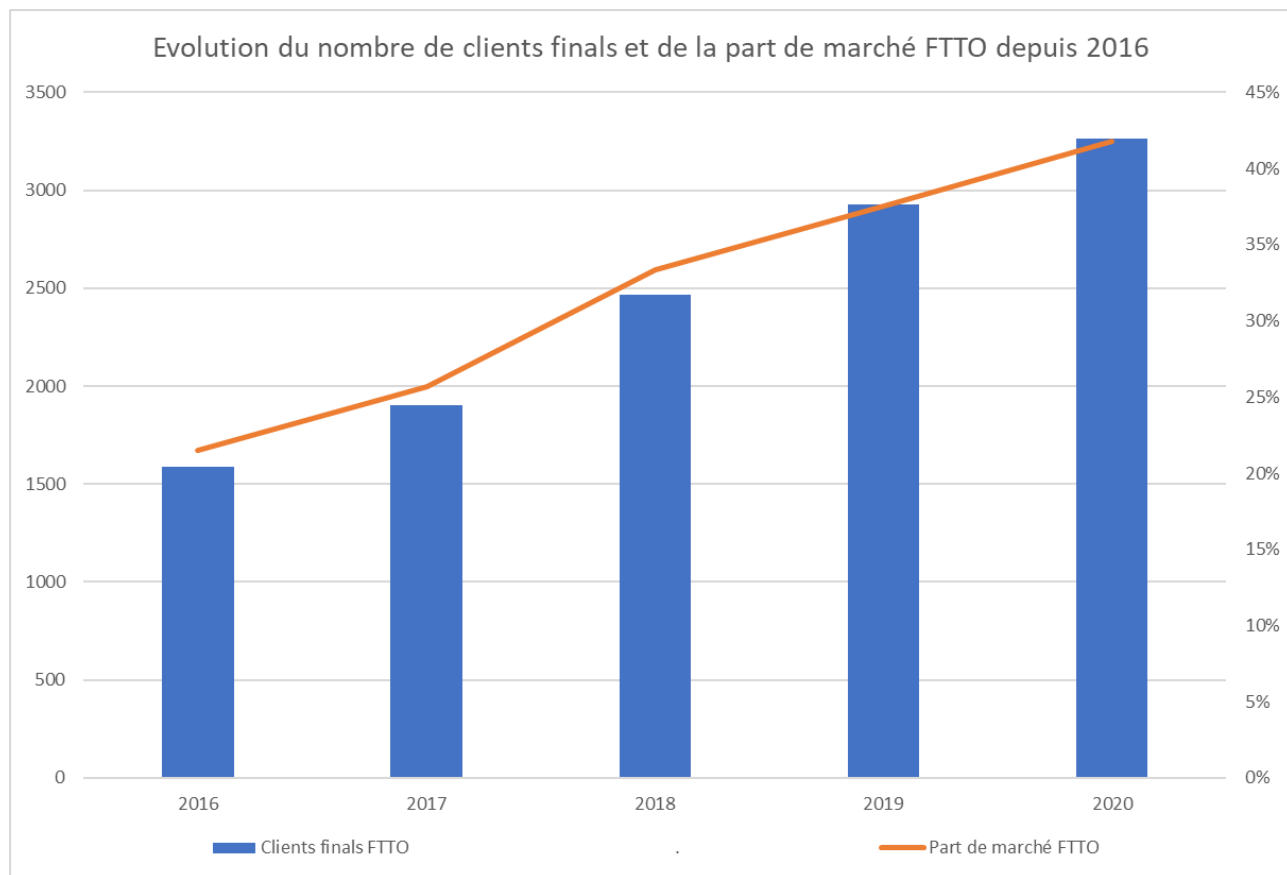
Cette partie présente l'évolution du parc de clients et de services en production. Le nombre de clients finals par service est en 2020 de :

- 2 221 services en activé FTTO
- 1 043 services en passif FTTO



Le nombre de services commercialisés sur le réseau en 2020 s'élève à 3264. Il a connu une augmentation de 26% par rapport à l'année 2019

Le parc de services a évolué de la manière suivante au cours des dernières années :



Compte tenu d'un marché adressable comprenant 7810 entreprises, le nombre de clients finals en 2020 représente une part de marché de 42% contre 38% en 2019.

4.5 Analyse des prises de commandes FTTO

Le nombre total de commandes réalisées sur 2020 est de 625, en baisse de 20% par rapport à 2019.

Ces mises en service se décomposent de la manière suivante :

Service	Commandes année N
BP	9
BPE	274
BPEA	287
HEB	2
IRU	12
LOC	41
TOTAL	625

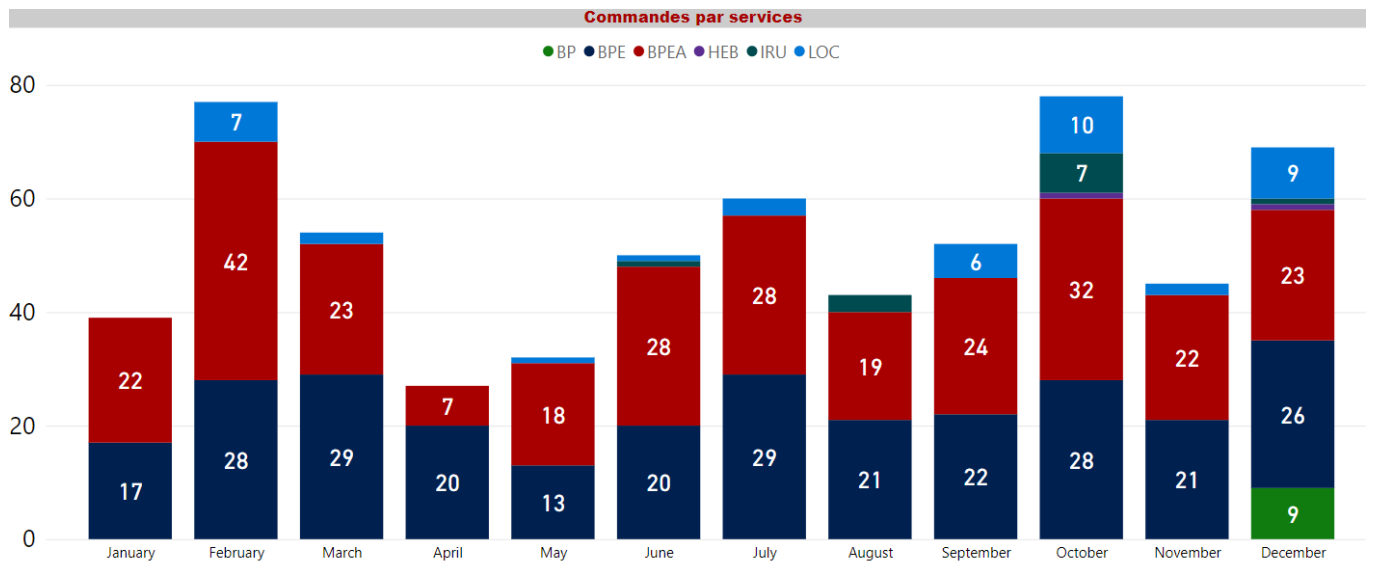
Et de manière suivante :

Usager	Commandes année N
ADISTA	35
ALSATIS	22
ANS COM	1
APPLIWAVE	3
AVITI	2
AXIANS MASSELIN COMMUNICATION	1
BOUYGUES TELECOM	64
BRETAGNE TELECOM	21
BSO SC LIMITED	5
CELYA	15
CLEVER NETWORK	3
CODEPI	3
COGENT	1
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	7
CORIOLIS	23
COVAGE NETWORKS	3
CPRO NETWORKS	4
CRT INFORMATIQUE	6
CTS	3
DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQU	1

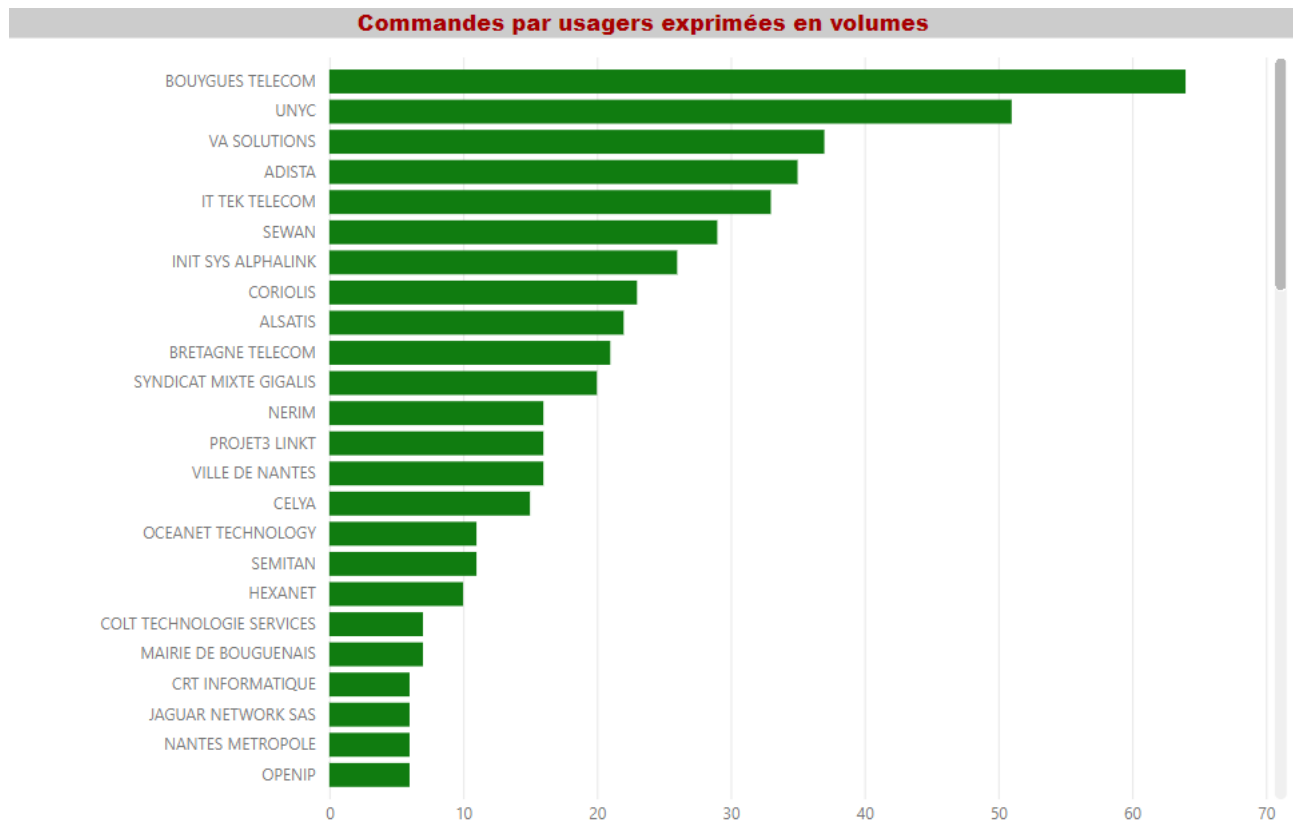
ETIX EVERYWHERE OUEST	3
FINGERPRINT TECHNOLOGIES	1
FLEX NETWORK	2
FOLIATEAM OPERATEUR EX ACROPOLIS	4
GFI Informatique	3
GTT FRANCE SAS INTERROUTE	5
HEXANET	10
IBLOO PRO	1
IBROWSE	2
INFOMIL	2
INIT SYS ALPHALINK	26
IP LINE	5
IPEVA	1
IT TEK TELECOM	33
JAGUAR NETWORK SAS	6
KERTEL	2
KEYYO	5
LE VOYAGE A NANTES	2
MAIRIE DE BOUGUENAI	7
MAIRIE DE SAINT SEBASTIEN	2
MAIRIE DE ST HERBLAIN	1
MAIRIE DE VERTO	1
MISMO	1
MUONA SAS	1
NANTES METROPOLE	6
NERIM	16
NETCOM GROUP	1
NETWORTH TELECOM	1
NGE NMGS	2
NXO FRANCE	1
O MEGA LINKP	1
OCEANET TECHNOLOGY	11
OPENIP	6
ORANGE SA	3
PARITEL	3
PHIBEE TELECOM	3
PROJET3 LINKT	16
REZOCEAN	2
RLG INFORMATIQUE	4
SEMITAN	11
SERINYA TELECOM	2
SEWAN	29
SFR + COMPLETEL	5
SIGMA INFORMATIQUE	5
SPIE CLOUD SERVICES	1
SYNDICAT MIXTE GIGALIS	20

TEGE + HEXATEL	5
UNIVERSITE NANTES	1
UNYC	51
VA SOLUTIONS	37
VILLE DE NANTES	16
VILLE DE REZE	3
WAYCOM	6
WEBAXYS	1
WIFIRST	2
XEFI LYON	5
TOTAL	625

Le détail des commandes en volume par service sur l'année est le suivant :



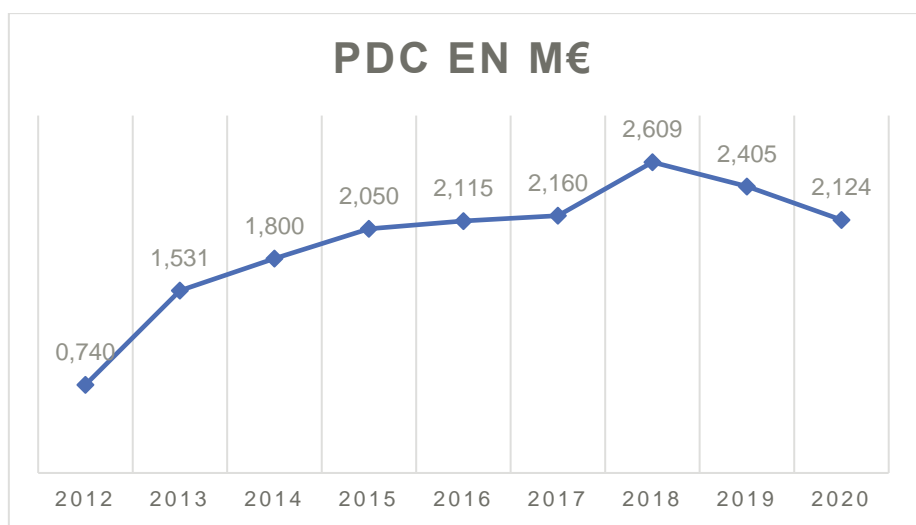
Le détail des commandes en volume par Usagers sur l'année est le suivant :



En 2020 l'utilisateur Bouygues Telecom a été celui qui a été le plus actif en terme de commandes passées sur le réseau.

Les 10 plus importants usagers du réseau représentent 44% de la prise de commande en 2020.

L'évolution de la prise de commande depuis 2012 :



En 2020, la PDC est en retrait d'environ 12% par rapport à 2019 en raison de la baisse de la PDC liée au frais d'accès.

4.5.1 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise

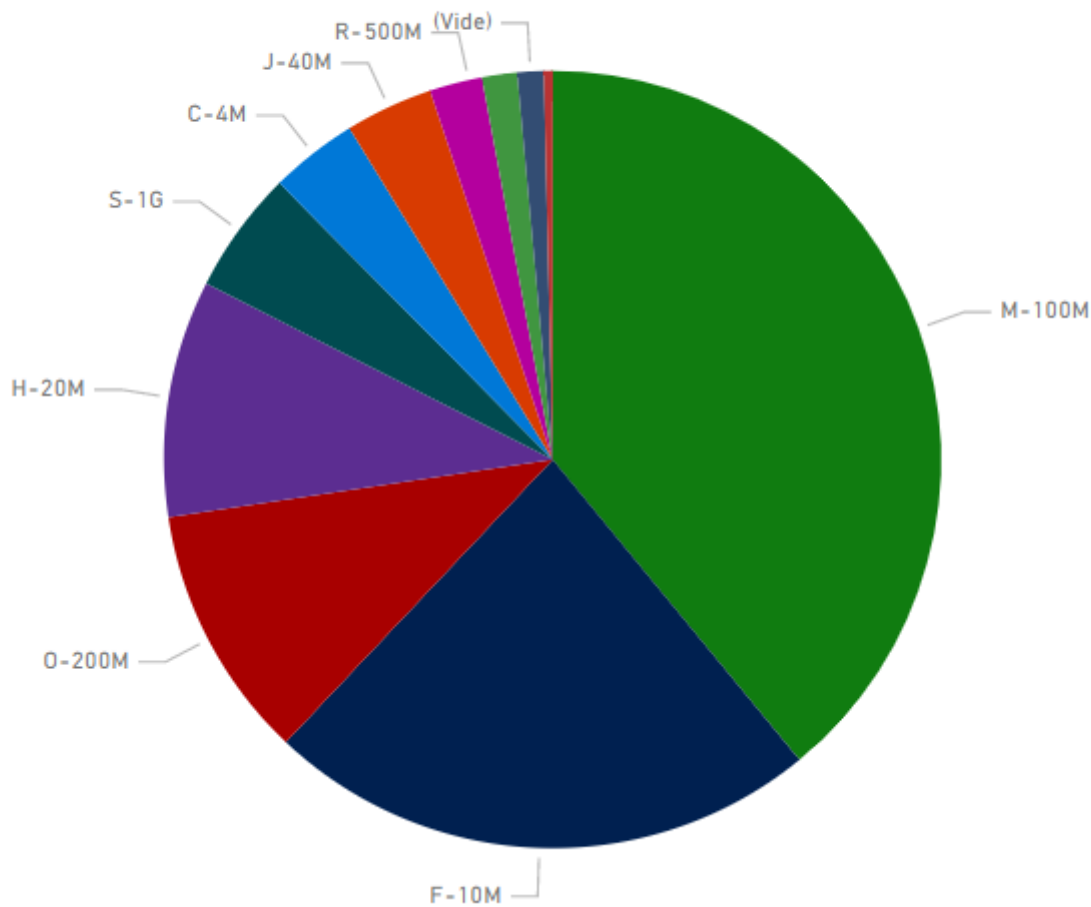
S'agissant des services de bande passante entreprise, 272 commandes ont été réalisées en 2020. Celles-ci se répartissent comme suit

- 201 commandes de nouveaux services de bande passante entreprise soit 74% des commandes de services activés ;
- 71 commandes de modifications de services (upgrades) soit 26% des commandes Bande passante entreprise



Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande

Commandes BPE par débits en 2020



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées

Débit	Nouvelles commandes	Modification / upgrades	Migrations BP vers BPE
2 M		4	
4 M	7	0	
6 M	0	0	
10 M	51	12	
20 M	19	8	
40 M	5	5	
60 M	1	0	
100 M	73	34	
200 M	23	6	
500 M	4	2	
1 G	14	0	
10 G	4	0	

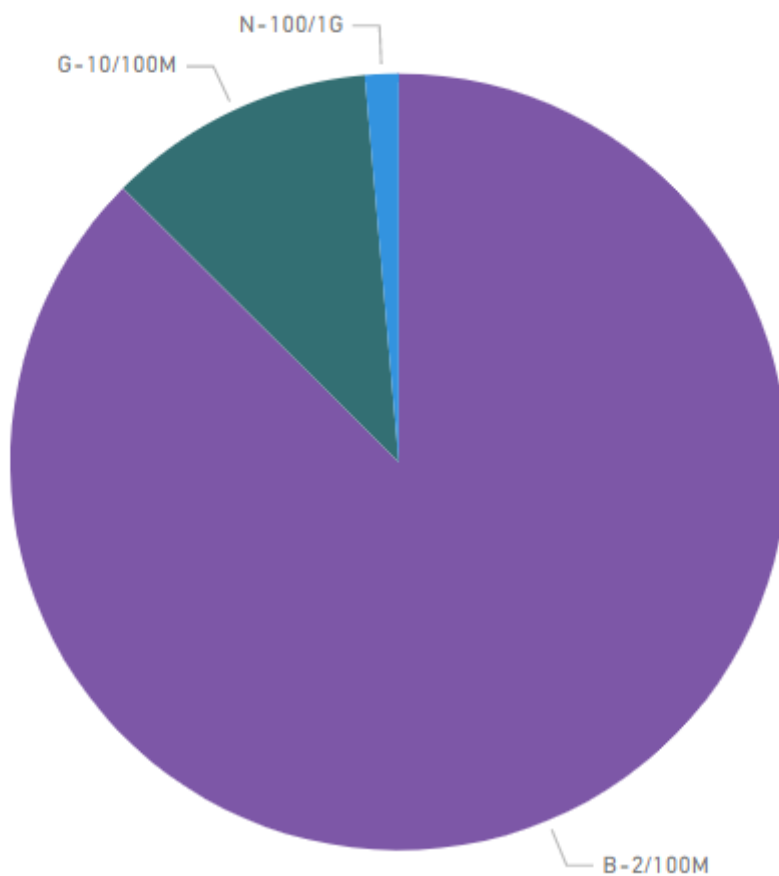
4.5.2 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access

S'agissant des services de bande passante entreprise access, 287 commandes ont été réalisées en 2020. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 284 commandes de nouveaux services de bande passante 99% des commandes Bande passante ;
- 3 commandes d'Upgrade de services 1% des commandes Bande passante

Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande

Commandes BPEA par débits en 2020



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

Débit	Création	Upgrade
2 M	250	1
10 M	30	2
100 M	4	0

4.6 Raccordements de clients finals

4.6.1 Raccordements et activations FTTO

De nombreux efforts ont été portés par Covage Networks pour améliorer la production FTTO. Ainsi, les outils permettant le suivi des cotations et le pilotage des commandes ont été améliorés afin d'assurer une relation plus étroite entre le client final, l'opérateur et Nantes Networks. A titre d'illustration, la mise en place de ces outils permet aujourd'hui de délivrer des cotations fiables dans un délai de cinq jours ouvrés.

Le pilotage des commandes par jalons associés à des reportings hebdomadaires a permis d'assurer, avec un accompagnement des opérateurs et des clients finals, une gestion des raccordements limitant les retards de livraison, notamment du fait de la crise sanitaire.

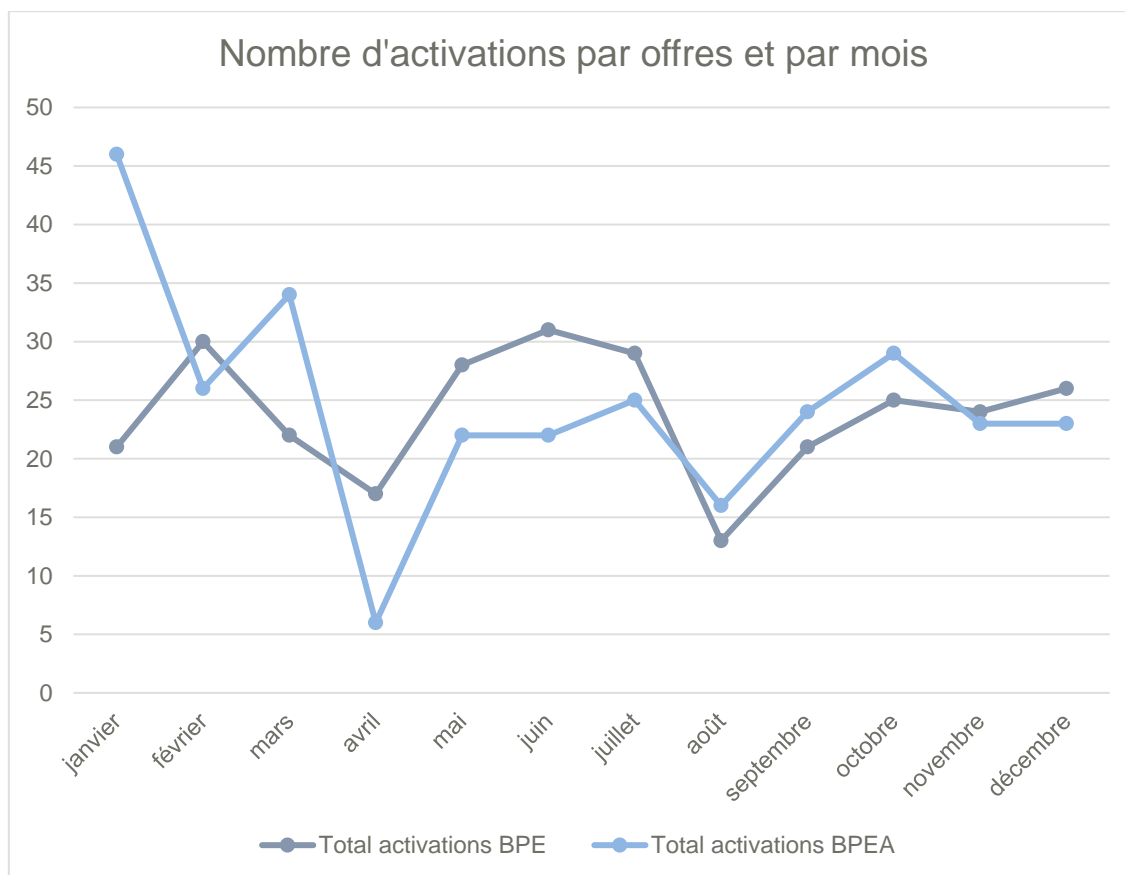
Par ailleurs, outre les mesures déjà énoncées ci-dessus s'agissant de la limitation de l'empreinte carbone du groupe Covage, la production FTTO a réduit son impact environnemental en sensibilisant ses prestataires régionaux quant à la gestion des déchets et en travaillant sur l'intégration dans ses process d'une étape de recyclage des équipements de liaison.

4.6.1.1 Sur les offres activées

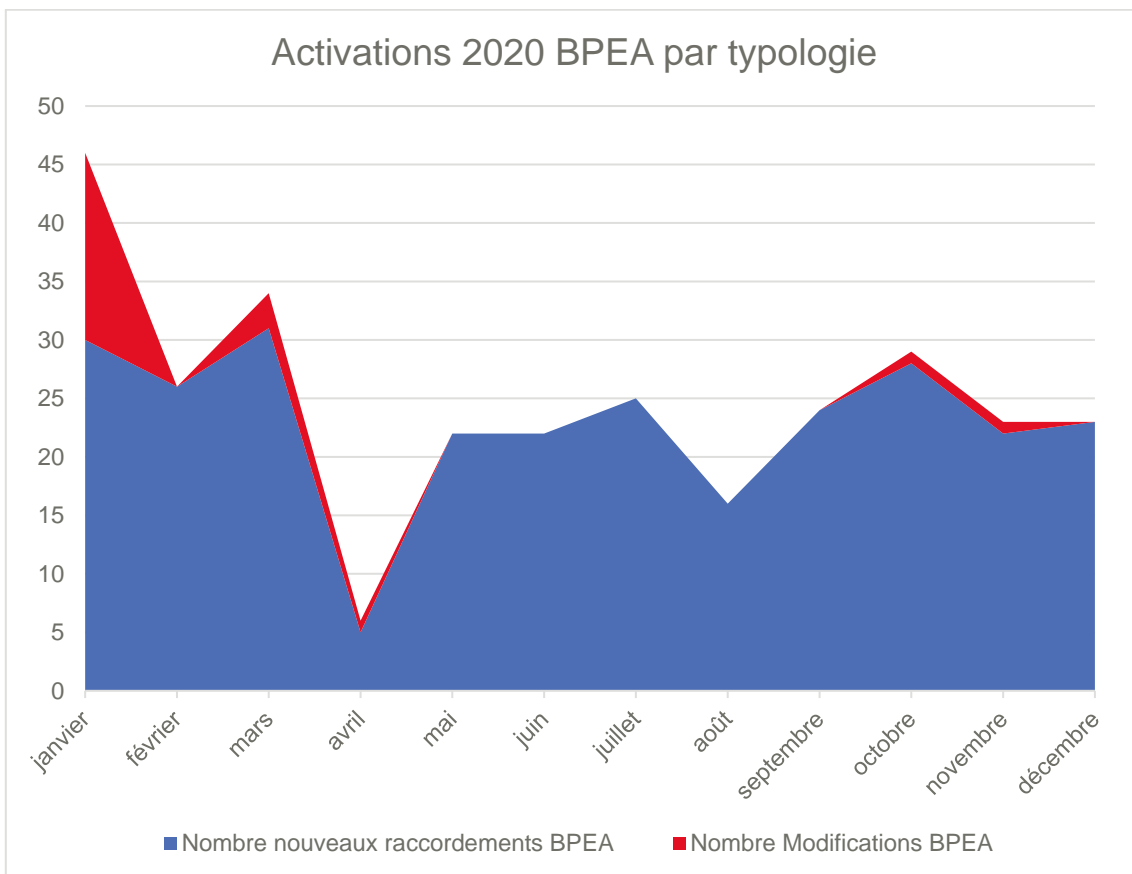
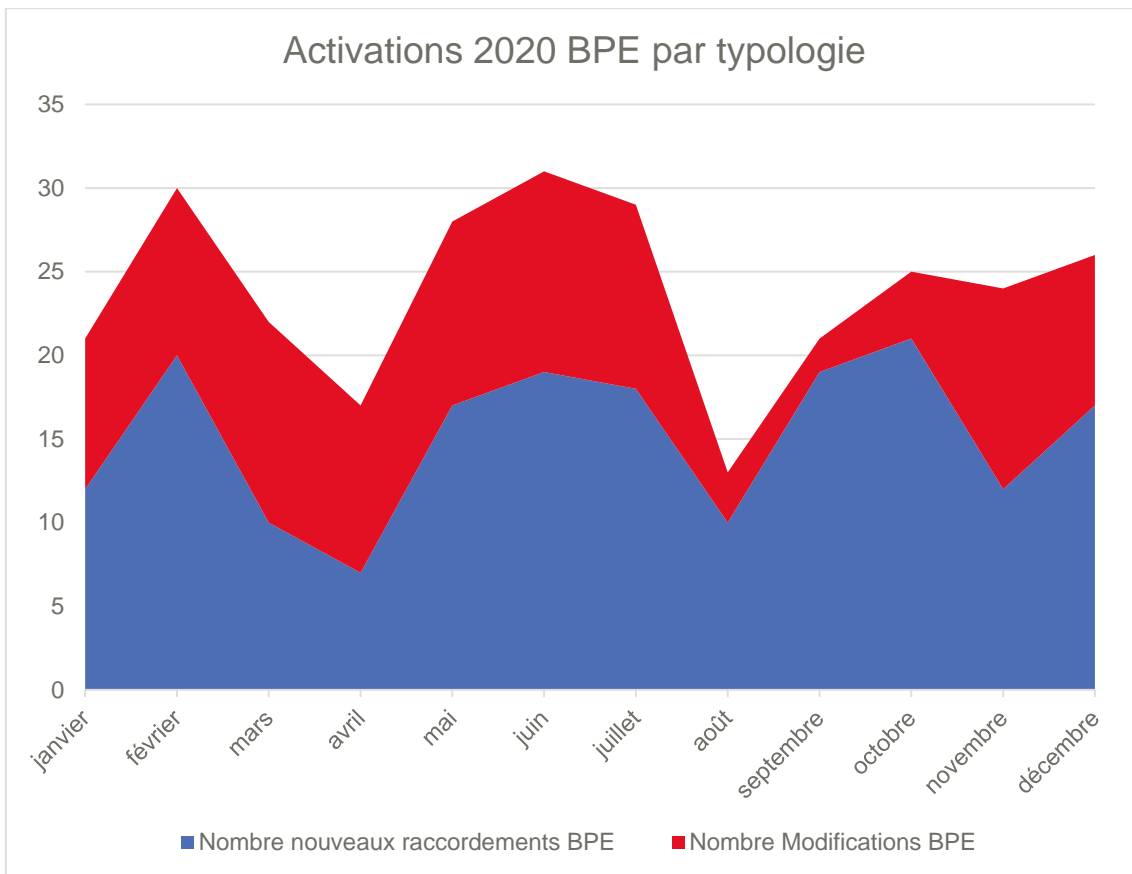
4.6.1.1.1 Les activations en volume



En 2020, Nantes Networks a procédé à 583 activations, dont 456 nouveaux raccordements et 127 modifications de services. A titre d'indication, 604 nouveaux raccordements BPE et BPEA avaient été réalisés en 2019. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre total d'activations chaque mois sur l'année 2020 en distinguant les offres BPE et BPEA :



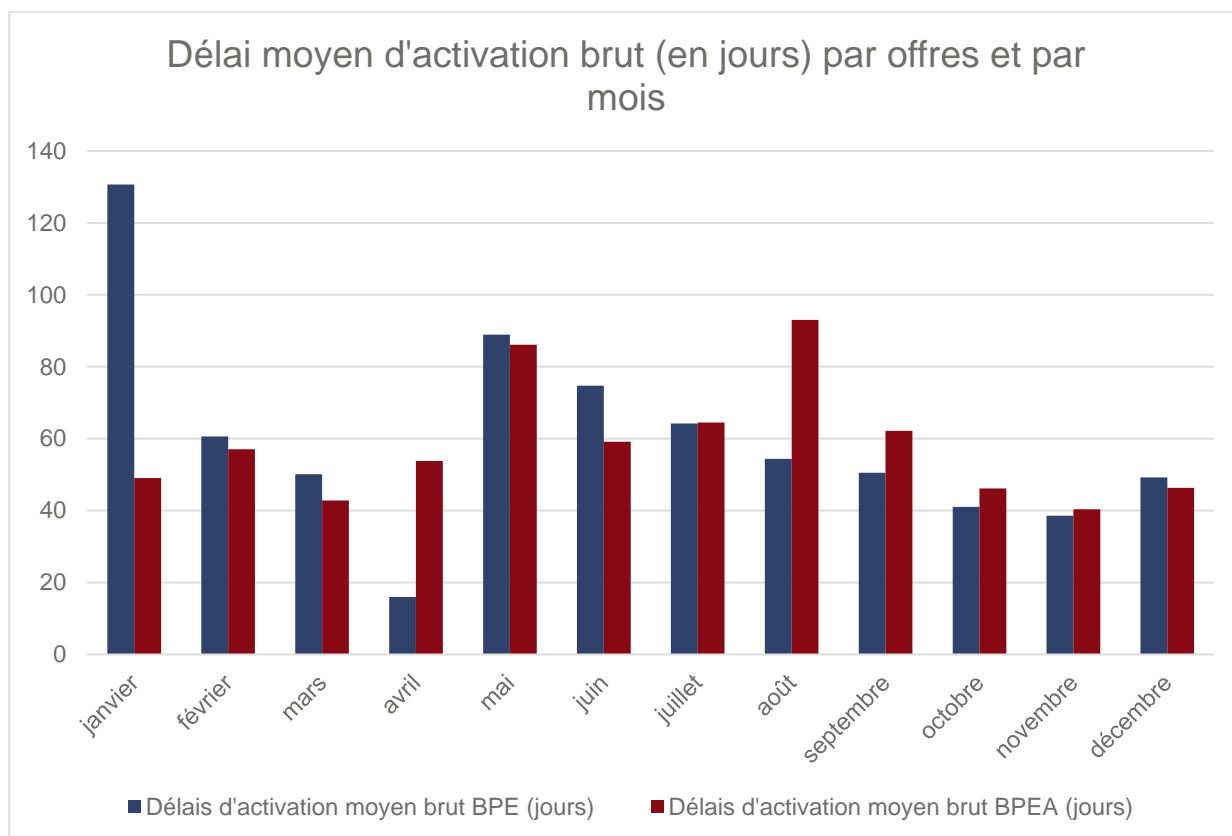
Outre cette visualisation, les deux graphiques ci-dessous permettent quant à eux de distinguer les activations selon qu'ils s'agissent de modifications de service ou de nouvelles activations :



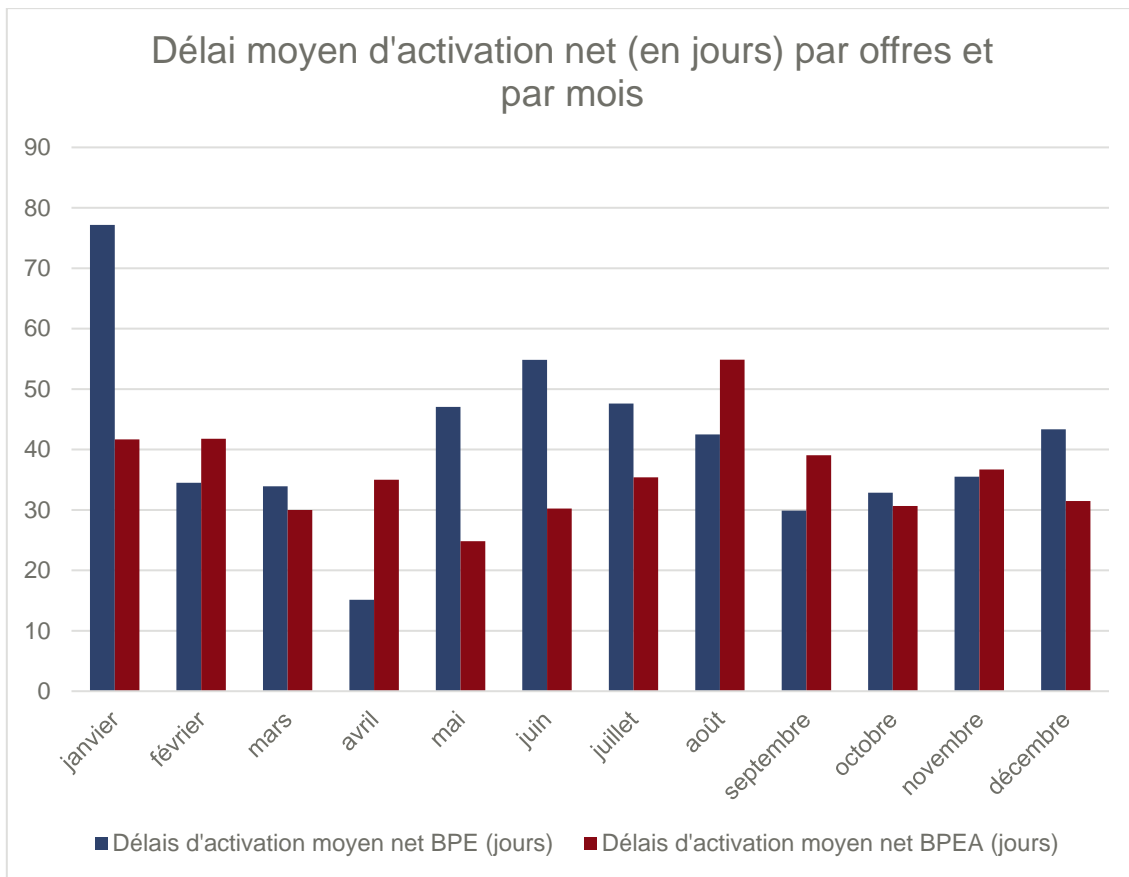
4.6.1.1.2 Les délais d'activation

En 2020, Nantes Networks a fait évoluer sa méthodologie de comptabilisation des délais d'activation en distinguant le délai brut, qui correspond au délai entre la date d'activation et la date de signature de la commande (c'est ce même délai qui a été présenté dans le rapport d'activité au titre de l'année 2019), et le délai net. Ce dernier correspond au délai brut auquel sont soustraits les cas de gel de la commande induits par un manque de réactivité de la part du client final ainsi que les délais de retard liés à l'obtention de certaines autorisations administratives.

Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2020 s'élève à 59,1 jours calendaires. A cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2019 se montait à 60 jours, soit une amélioration 1% par rapport à 2020 Il se répartit comme suit selon le mois et le type d'opération réalisé :



S'agissant du délai d'activation net moyen en 2020, il se monte 38,6 jours calendaires. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le délai moyen d'activation net par mois et par offre :



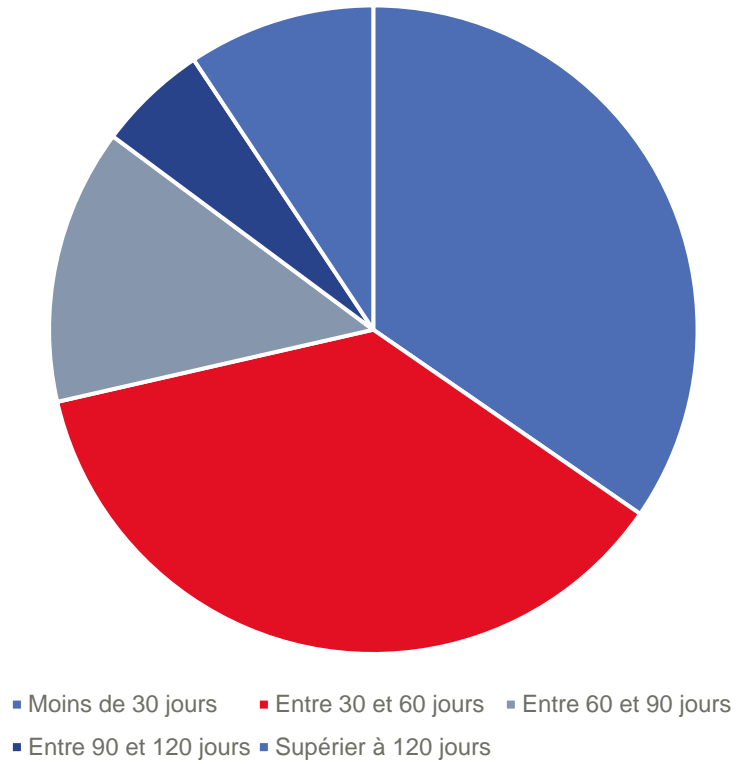
4.6.1.1.3 Délais d'activation Bande Passante Entreprise

En 2020, Nantes Networks a procédé à la livraison de 287 sites, et ce, pour un délai d'activation brut moyen de 59,9 jours calendaires. Plus précisément, 36% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 43 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

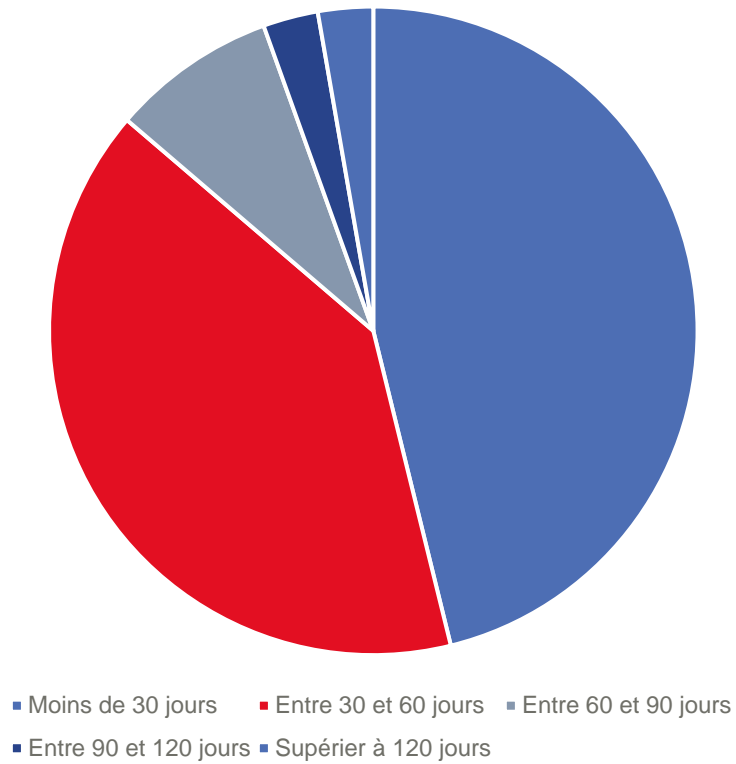
S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2020 s'élève à 41,2 jours calendaires. A cet égard, 43% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 47 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPE en 2020 :

Délais d'activation bruts BPE



Délais d'activation nets BPE

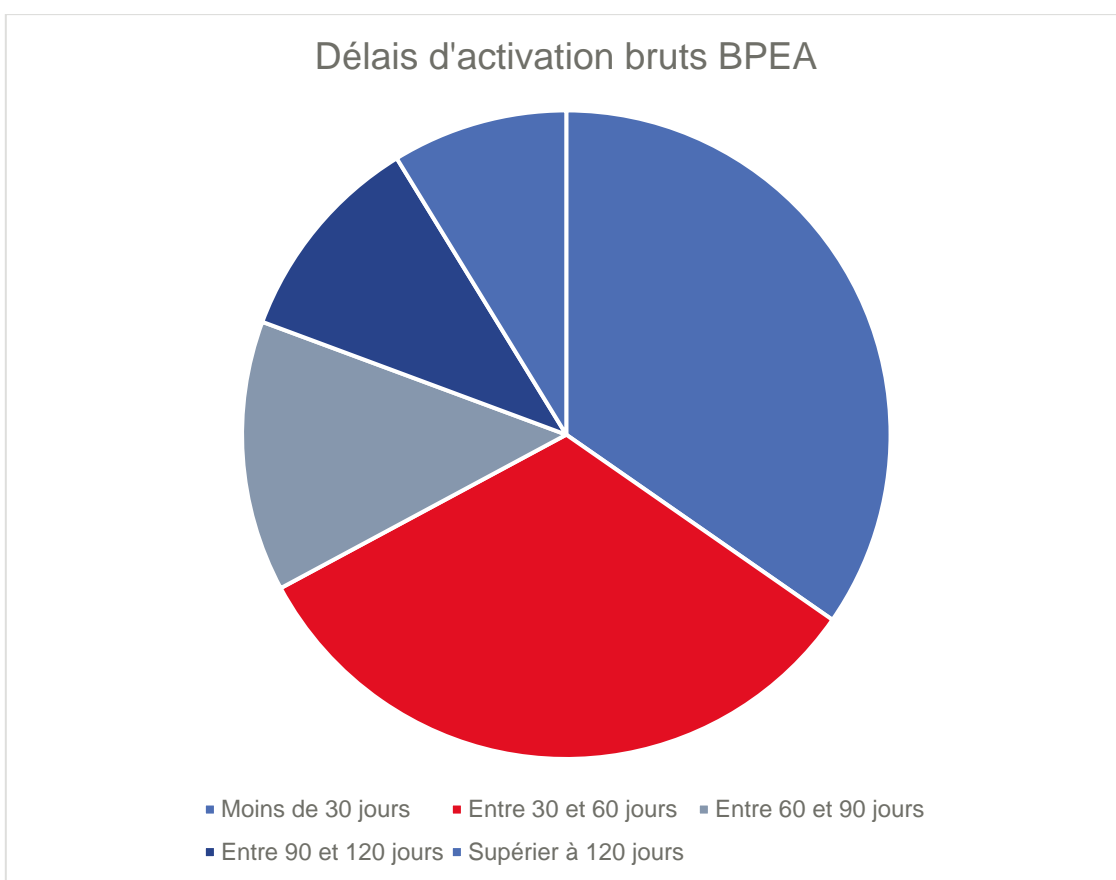


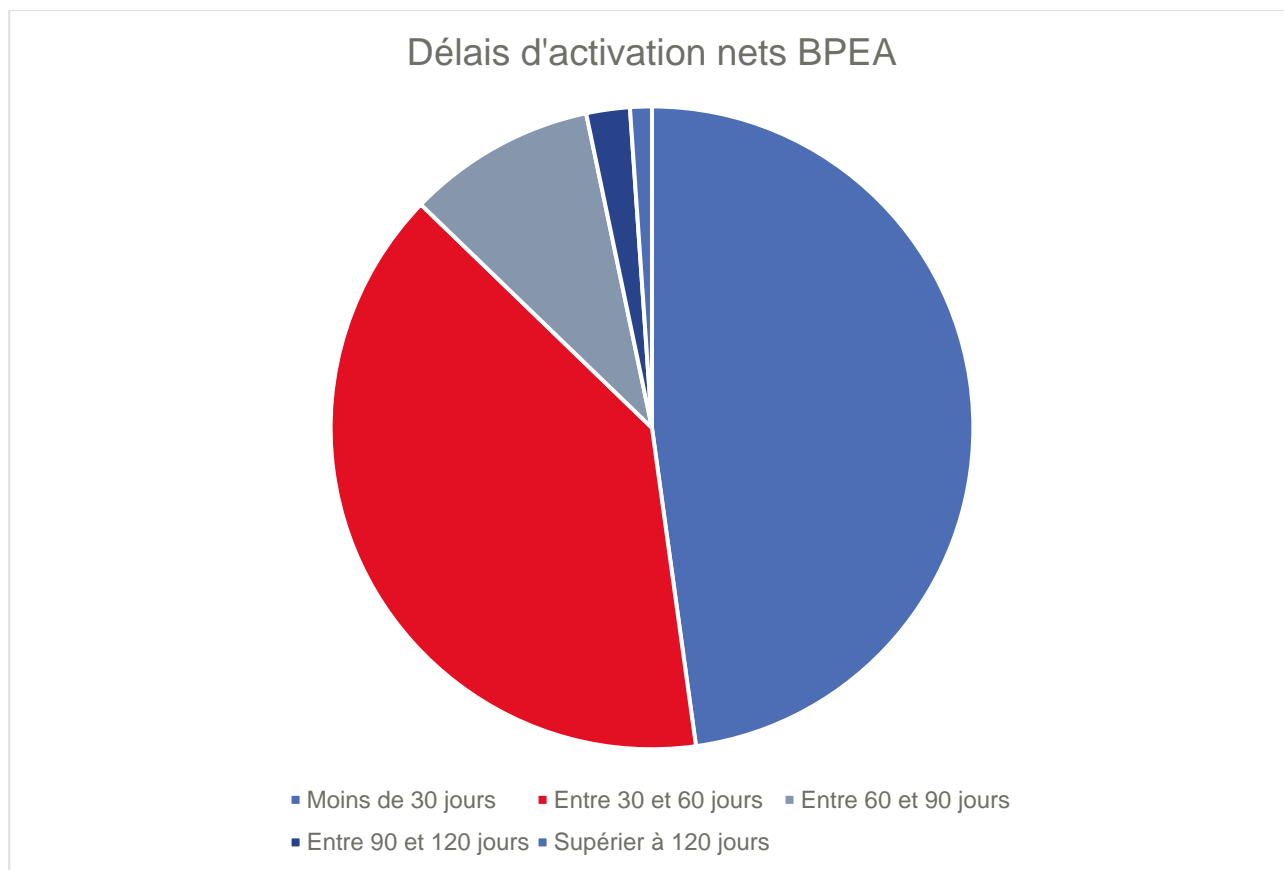
4.6.1.1.4 Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access

En 2020 Nantes Networks a procédé à la livraison de 274 sites, et ce, pour un délai d'activation brut moyen de 58,4 jours calendaires. Plus précisément, 34% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 40 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2020 s'élève à 36 jours calendaires. A cet égard, 44% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 48 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

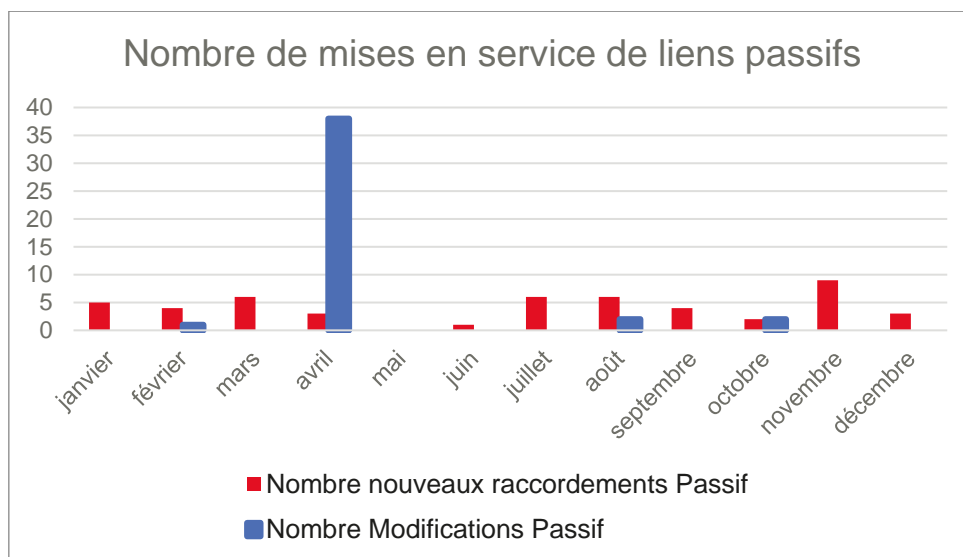
Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPEA en 2020 :



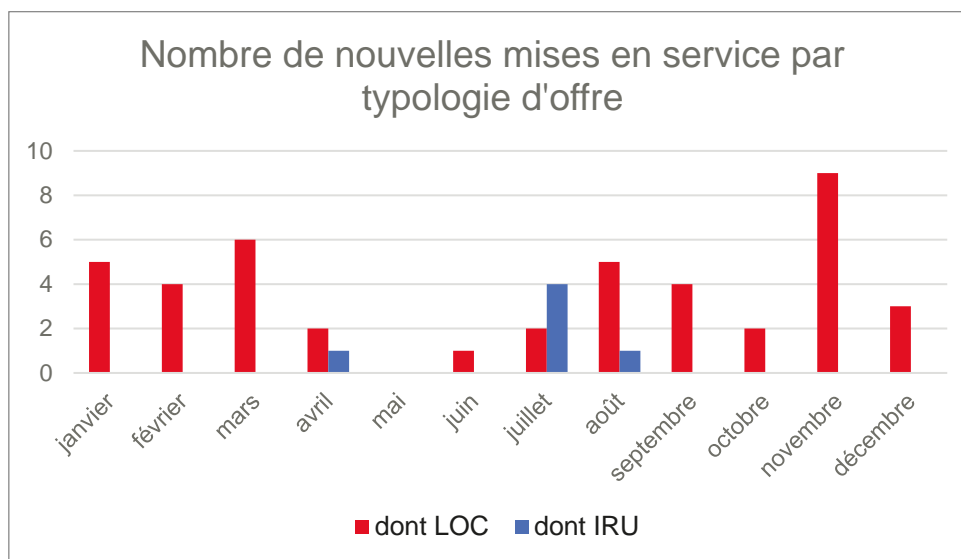


4.6.1.2 Sur les offres passives

En 2020, Nantes Métropole a procédé à 92 mises en service en passif, dont 49 nouveaux raccordements et 43 modifications de services. Pour rappel, en année 2019, le nombre de nouveaux raccordements s'élevait à 76. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre de mises en service chaque mois selon qu'elles constituent un nouveau raccordement ou une modification de service :



Pour les nouvelles mises en service, le graphique ci-contre distingue celles liées aux commercialisations de locations de fibre de celles correspondant à la vente d'IRU :



4.7 Enquête de satisfaction des Usagers

Une enquête a été menée en mars 2021 pour évaluer l'évolution de la satisfaction des opérateurs-usagers clients présents sur les réseaux exploités par Covage. Cette enquête a porté sur les thématiques suivantes : la qualité des relations commerciales, les offres pratiquées par le groupe Covage, la qualité du volet technique des relations (Delivery et SAV) et les délais de raccordement. L'enquête a été réalisée en suivant la même méthodologie que celle remise à Nantes Métropole en 2019. Cette enquête est jointe en annexe 4.

4.8 Perspectives commerciales sur l'année à venir

L'enjeu pour 2021 sera de maintenir notre attractivité et la valeur tant sur les offres à valeur que sur les offres bas de marché.

Pour cela, Covage prévoit

- Le lancement de l'offre Offre Smart Fiber, offre attractive de Fibre Optique Noire principalement dédiée au marché des collectivités pour le raccordement de sites ou d'objets.
- Des actions pour améliorer la rentabilité des offres,
- Poursuite des travaux d'optimisation des process de commandes et d'évolution des outils pour améliorer l'expérience client.

Outre le travail qu'il convient de continuer à mener pour maintenir le catalogue de service de Nantes Networks au bon niveau par rapport à la concurrence croissante sur le territoire, un travail de fond sera mené en 2021 quant à la réalisation d'extensions des zones forfaitaires de réseau permettant d'augmenter le marché adressable de la DSP. Ces extensions permettront de baisser les frais forfaitaires de raccordement de plus d'entreprises, assurant ainsi une meilleure commercialisation des services pour Nantes Networks.

4.9 Actions de communication

La communication digitale

Nantes Networks communique via les réseaux sociaux avec son site internet et poste régulièrement ses dernières informations sur twitter.



Les partenariats et événements
Nantes Networks toujours partenaire du HBCN



Nantes Networks a participé à la Nantes Digital Week, et aussi au salon Digital Change.



Un Fibre Show a été organisé à destination des usagers du réseau pour présenter les nouveautés des offres de service de la DSP



Nantes Networks était présent aux Universités d'Été du Très Haut Débit qui s'est tenu aux Sables-d'Olonne en novembre 2020.



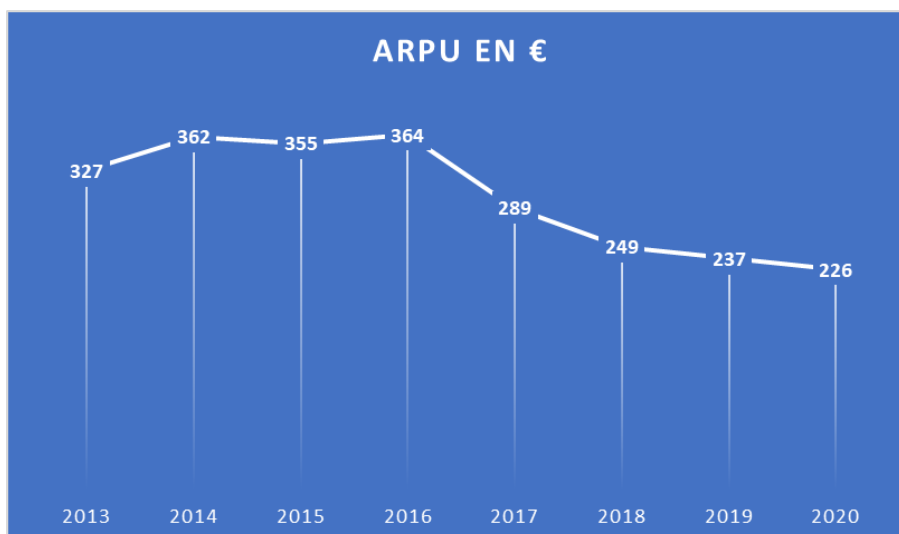


VOLET FINANCIER



5 VOLET FINANCIER

5.1 Principaux indicateurs de l'année 2020



On constate que l'ARPU est en baisse depuis 4 ans alors que le chiffre d'affaire est en progression constante ; cela est possible car le nombre de clients finaux raccordés chaque année croît plus vite que la baisse du panier moyen par usager (ARPU).

5.2 Rappel des règles de comptabilité retenues

5.2.1 Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

5.2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle. Ce test vise à s'assurer que la valeur actuelle des immobilisations mises en concession demeure supérieure à la valeur nette comptable de celles-ci.

La valeur actuelle est déterminée à partir de l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés que la société s'attend à obtenir des immobilisations testées. Ce test n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation, en plus de l'amortissement linéaire, des immobilisations mises en concession. La provision pour renouvellement est constituée sur les immobilisations renouvelables du fait du maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif. Cela vise en particulier les équipements permettant l'activation du réseau.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés. Les entités en phase de déploiement procèdent à l'immobilisation des frais financiers engagés pour le financement de l'infrastructure.

5.2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

5.2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

5.2.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

5.2.6 Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations. Le produit de la vente des I.R.U. (Indefeasible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

5.2.7 Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

5.3 Compte de résultat

5.3.1 Comparaison par rapport à l'année précédente

Le compte de résultat de l'année 2020 est le suivant :

Compte de résultat (k€)	2019 Réel	2020 Réel	2021 Budget
Chiffre d'affaires	8 594	8 687	9 008
Dépenses	(2 259)	(2 830)	(3 144,13)
EBE	6 336	5 857	5 864
<i>Amortissement</i>	(1 112)	(1 689)	(1 880)
<i>Amortissement de subventions</i>	15	16	15
<i>Retour à meilleure fortune</i>	(1 539)	(1 128)	(698)
Résultat brut d'exploitation	3 699	3 055	3 302
<i>Résultat financier</i>	(225)	(168)	(164)
<i>Résultat Exceptionnel</i>	(0)	(14)	(17)
Résultat net avant impôt	3 474	2 872	3 120
<i>IS</i>	(1 126)	(668)	(780)
Résultat net comptable	2 348	2 204	2 340

Nonobstant une chute des FAS/FAR, le chiffre d'affaires continue de croître eu égard à un effet volume positif dans notre parc clients.

Pour faire face à la hausse du parc client, des coûts de maintenance d'équipements actifs, couplés à une hausse des maintenances curatives du réseau, augmentent nos dépenses en 2020.

La provision du retour à meilleure fortune atteint 1 128k€ à la suite d'une erreur de non prise en compte des amortissements, le montant correct est de 845k€ impacté par un rattrapage de 2019 (-52k€). Ce montant est en baisse par rapport à 2019 qui était impacté par un rattrapage de 2018 (+200k€). Le budget 2021 est donc impacté par cette extourne attendue de 283k€ de provisions sur le retour à meilleur fortune.

	2019	2020	2021	2020B vs 2019L
	Budget			
IRU FON	373 000	373 000	373 000	-
Locations FON	1 195 654	1 966 744	1 553 037	771 089
FAS FON	974 614	91 705	41 060	- 882 909
Maintenance FON	506 000	779 915	642 012	273 915
Hebergement	- 4 896	10 391	6 013	15 286
Bande Passante Entreprises	4 683 281	4 855 614	5 766 329	172 332
FAS Bande Passante Entreprises	542 019	251 279	235 472	- 290 740
ICE (Infrastructure de Communication électronique)	325 304	358 301	391 298	32 997
Recettes d'exploitation (A)	8 594 978	8 686 948	9 008 220	91 970
Quote part de subvention reprise au résultat	15 496	15 714	15 496	
Reprises de provisions	-	-	-	
Maintenance	- 451 733	- 620 505	- 714 219	- 168 772
Exploitation technique et commerciale	- 159 541	- 221 910	- 292 194	- 62 368
Frais de fonctionnement	- 41 492	- 188 502	- 206 848	- 147 010
Redevances aux tiers	251 088	- 38 168	- 48 000	- 289 256
Personnel groupe	- 600 000	- 600 000	- 600 000	-
Personnel société dédiée	- 942 000	- 919 465	- 919 000	22 535
Redevances délégant pour frais de contrôle et affermage	- 70 171	- 48 236	- 87 694	21 936
RODP	87 434	- 17 025	- 7 500	- 104 459
Autres (préciser)	- 137 817	38 595	- 33 892	176 412
ICE (Infrastructure de Communication électronique)	- 195 183	- 214 981	- 234 779	- 19 798
Charges d'exploitation hors amortissements	- 2 259 416	- 2 830 196	- 3 144 126	- 570 780
Dotations aux amortissements	- 1 042 283	- 1 398 235	- 1 579 830	- 355 952
dont amortissement des investissements	- 1 042 283	- 1 398 235	- 1 579 830	- 355 952
Amortissements de caducité	- 70 000	- 290 929	- 300 000	- 220 929
RMF	- 1 539 350	- 1 128 259	- 698 000	411 091
Charges d'exploitation globales (B)	- 4 911 049	- 5 647 619	- 5 721 956	- 736 570
Résultat d'exploitation (A-B)	3 699 425	3 055 043	3 301 760	644 381 €
Intérêts courant actionnaire	- 225 303			225 303
Intérêts emprunt bancaire		- 168 396	- 163 895	
Autres charges financières				
Produits financiers				
Résultat financier	- 225 303	- 168 396	- 163 895	
Produits exceptionnels	-	-	-	
Charges exceptionnelles	- 0	- 14 184	- 17 419	
Résultat exceptionnel	- 0	- 14 184	- 17 419	
Résultat courant avant impôt	3 474 122	2 872 463	3 120 447	
Impôt sur les sociétés	- 1 126 368	- 668 471	- 780 112	
Résultat net	2 347 754	2 203 992	2 340 335	- 143 762
Résultat net cumulé	7 573 450	9 777 442	12 117 777	

5.3.2 Recettes

Les recettes de l'année 2020 se répartissent de la manière suivante :

Chiffre d'Affaires (k€)	2019 Réel	2020 Réel	2021 Budget
FTTO active	5 009	5 214	6 158
FTTO passive	2 071	3 120	2 568
FTTO	7 080	8 334	8 726
Hosting	(2)	10	6
Services	(2)	10	6
CA récurrent	7 078	8 344	8 732
FTTO active	542	251	235
FTTO passive	975	92	41
FTTO	1 517	343	277
CA non récurrent	1 517	343	277
CA total	8 594	8 687	9 008

Le chiffre d'affaires récurrent augmente de 18% pour atteindre 8,362 millions d'euros

Cette variation du CA récurrent peut s'expliquer via l'effet volume-prix suivant :

Effet prix : L'ARPU (récurrent) augmente de 2,7% ayant un impact positif sur le CA de 219 523 €

Effet volume : Le parc a augmenté de près de 15% ayant un impact positif sur le CA récurrent de 1 080 077 €

Le mix Effet volume-prix est ainsi positif de 1 300 077 €

Le CA non récurrent est en forte diminution eu égard à la majorité de nos prises de commande faites en zone forfaitaire en 2020 qui disposent de frais d'accès forfaitaires pour les usagers.

Les redevances ICE (Infrastructures de Communication Electroniques) comptent pour 358 301€ de CA en 2020 et 391 298€ au budget 2021.

5.3.3 Charges

Les charges de l'année 2020, par rapport au budget et à l'année précédente sont les suivantes :

Charges	2019 Réel	2020 Réel	2021 Budget
Coûts passifs FTTO	40	(360)	(436)
Coûts actifs FTTO	(226)	(523)	(581)
Coût d'exploitation technique	(185)	(883)	(1 016)
Frais de contrôle	(265)	(263)	(322)
Coût de commercialisation	(53)	23	(15)
Coûts SI	(30)	(33)	(30)
Assistance générale	(1 542)	(1 519)	(1 519)
Assurances	24	(39)	(35)
Locaux	(23)	(58)	(69)
Fonctionnement	161	(27)	(35)
CAC	2	(13)	(9)
Taxes	(147)	(70)	(93)
Divers	(201)	54	-
General expenses	(183)	(154)	(241)
Total Expenses	(2 259)	(2 830)	(3 144,13)

Les coûts d'exploitation technique reviennent en 2020 à un certain niveau de normalité après un impact important d'extournes de FNP en 2019. (cf. Rapport annuel 2019)

En 2018, les coûts d'exploitation technique étaient de 679k€. La source principale de hausse des coûts provient principalement de maintenances curatives du réseau de fibre optique. La hausse du parc clients entraîne aussi des coûts de maintenance des équipements actifs en hausse.

Les coûts de commercialisation en 2020 sont impactés par des extournes de FNP.

Les 54k€ divers sont des extournes de FNP pour risques tiers passées en 2019.

L'assistance générale se décompose en une assistance locale pour 919K€ et une assistance support central pour 600K€.

5.4 Patrimoine et Bilan

5.4.1 Investissements

Les investissements réalisés en année 2020 se décomposent comme ceci :

Investissements (k€)	2019 Réel	2020 Réel	2021 Budget
Raccordements FTTO	(833)	(1 376)	(1 126)
Extensions	(130)	-	(243)
Autres	(549)	(873)	(497)
Investissements complémentaires	(1 512)	(2 249)	(1 866)
Premier établissement	(3)	(0)	(40)
Subventions	-	-	-
Investissements premier établissement	(3)	(0)	(40)
Total Capex	(1 515)	(2 249)	(1 907)

Avec un coût de raccordement unitaire moyen de 2 660€ et 522 raccordements en 2020, les investissements de raccordement atteignent 1 376k€

Les investissements autres se décomposent de la façon suivante :

Equipements centraux à 608k€ ; Dévoiements à 110k€ ; Shelters à 71k€ ; Les extensions pour désaturation à 78k€.

5.4.2 Bilan

Le Bilan de l'année 2020 est le suivant :

Bilan (k€)	2019 Réel	2020 Réel
Immobilisations brutes	20 867 669	23 091 355
Amortissements et provisions	(4 974 089)	(6 225 981)
Créances clients	3 465 028	3 178 643
Créances de subvention	-	-
Autres créances	2 258 404	1 081 529
Compte séquestre	1 024 545	374 553
Trésorerie	607 524	1 440 839
Total Actif	23 249 080	22 940 938
Capital	(200 000)	(200 000)
Report à nouveau + résultat	(4 172 283)	(5 859 754)
Subvention	(356 652)	(356 652)
Amortissement subvention	108 511	124 048
Compte courant Covage	(100 000)	-
Compte courant Autres	-	-
Prêts spécifiques Covage	-	-
Emprunts bancaires	(9 825 614)	(8 895 536)
Intérêts à payer	(11 934)	-
Dettes fournisseurs	(5 088 763)	(5 784 003)
Autres dettes	(3 303 485)	(1 379 251)
Caducité	(298 861)	(589 790)
Total Passif	(23 249 080)	(22 940 938)

En 2020 les comptes courants actionnaires (Covage) ont été entièrement remboursés et la DSP a poursuivi le plan de remboursement de sa dette bancaire.

5.5 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie pour l'année 2020 est le suivant :

Tableau de Flux de Trésorerie		2020
Résultat net		1 707
=/- dotation aux amortissements		1 689
Amortissement de subvention		-16
Variation du besoin en fond de roulement de l'activité		1 047
Flux net de trésorerie généré par l'activité		4 428
Investissements		-2 224
Subvention méritée		
Variation du besoin en fond de roulement d'investissement		-979
Flux net de trésorerie lié aux investissements		-3 202
Apports en capital		
Comptes courants		-100
Emprunts bancaires		-931
Intérêt à payer		-12
Flux net de trésorerie lié aux financements		-1 042
Variation de trésorerie nette		183
Position de trésorerie initiale		1 632
Flux de trésorerie		183
Position de trésorerie finale		1 815

En 2020 la DSP a dégagé un autofinancement suffisamment important pour faire face à ses investissements.

5.6 Compte de réserve

Nantes Métropole et Nantes Networks se sont accordés sur un montant de 1 149 200€ pour les investissements éligibles au compte de réserve pour l'année 2019.

Au 31/12/2020 le solde du compte de réserve s'élève à 0€.

La dotation du compte de réserve au titre de l'exercice 2020 s'élève à 665 604€ (versement prévu juin 2021).

Après les opérations relatives à l'exercice 2020, le solde du compte de réserve sera de 0€ au 30/06/2021.

5.7 Inventaire des biens de retour

Le détail des biens de retour de l'année N est en annexe 2 (onglet biens de retour immos).

La VNC présentée est celle connue au 31/12/N. Les montants seront donc amenés à être modifiés sur les prochains exercices.

5.8 Engagements à incidence financière du délégataire

Nantes Networks n'emploie pas de personnel en propre.

En juillet 2018, Nantes Networks a contracté un emprunt bancaire de 10M€ auprès de la Caisse d'Épargne. Durée 7,5 an ; taux 1,455%.

5.9 Rapport des commissaires aux comptes

Mise à disposition du rapport des commissaires aux comptes en annexe 1.

Annexes



ANNEXES

ANNEXE 1 - Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXE 2 - Inventaire détaillé des biens de retour, de reprise et propres au 31/12/2020

ANNEXE 3 - Données d'occupation du réseau

ANNEXE 4 - Enquête satisfaction usagers

ANNEXE 5 - Etude Infranum Covid19

DEFINITIONS

« Délai moyen d'activation FTTO » :

Nombre de jours ouvrés entre la date de la commande et la date d'activation du service.

« FTTO » :

Un réseau de communications électroniques FTTO (Fiber To The Office) désigne une infrastructure dédiée à la Desserte en fibre optique des entreprises et des sites publics. Les offres de services FTTO, basées sur cette infrastructure dédiée, permettent de répondre aux exigences spécifiques des entreprises et des sites publics, avec des engagements forts de qualités de service (débits garantis), de disponibilité (rétablissement de service en cas de d'incident dans un délai défini contractuellement) et de sécurité.

« Marché adressable FTTO » :

Il s'agit de l'emprise du réseau. Il comprend le nombre de sites ou d'entreprises de plus de six salariés pouvant être raccordés au réseau.

« Nombre d'activations FTTO en année N » :

Qu'il s'agisse de commandes de liens activés ou passifs, il comprend l'ensemble des commandes (*i.e.* soit les nouveaux raccordements et les demandes de modification de service) reçues et traitées en année N.

« Opérateurs et usagers présents sur le réseau en année N » :

Opérateurs et usagers bénéficiant au moins d'un service sur le réseau au 31 décembre de l'année N.

« Parc clients finals FTTO » :

Le nombre de clients finals raccordés au réseau et pour lesquels un ou plusieurs services sont fournis. Ainsi, une entreprise raccordée au réseau et disposant de plusieurs services n'est comptabilisée que comme un seul client final.

« Part de marché du réseau FTTO » :

Indicateur constitué par le rapport entre le nombre de clients final et le marché adressable du réseau.

« Prises de commande FTTO » :

Ensemble des commandes traitées, et ce qu'il s'agisse de nouvelles commandes, de commandes modificatives (e.g. changement de débit pour une offre activé) ou de migrations de parc.

« POP » :

Point of presence, désigne un Noeud réseau permettant le raccordement des Usagers pour rapatrier leur trafic.